

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2511 - MARDI 19 JANVIER 2016



Edem Kodjo

FACILITATION AU DIALOGUE

Controverse autour
de la désignation
d'Edem Kodjo

Désigné le 14 janvier par la Commission de l'Union africaine, l'ancien secrétaire général de l'organisation panafricaine et membre du groupe des sages aura la lourde tâche de faciliter le dialogue entre le pouvoir et l'opposition dans un climat politique tendu où les intérêts de deux camps sont encore difficiles à concilier. Il a été prié de se rendre de toute urgence à Kinshasa pour mener les consultations nécessaires pour le lancement du dialogue. Ayant déjà fait

ses preuves notamment dans la résolution de la crise burkinabè après la démission de Blaise Compaoré, l'intéressé bénéficie, d'ores et déjà, d'une présomption d'efficacité étant entendu qu'il connaît bien l'Afrique et la RDC. Néanmoins, sa désignation est loin de faire l'unanimité au sein de la classe politique écartelée entre le soutien à apporter au nouveau promu et la méfiance qu'inspire l'agenda caché dont il serait porteur.

Page 12

Justice

Deux nouveaux dossiers
à charge contre Germain
Katanga

Au-delà des poursuites de la Cour pénale internationale (CPI), l'ancien seigneur de guerre serait aussi impliqué dans d'autres dossiers tout aussi graves dont sa présumée implication dans l'assassinat de neuf casques bleus en Ituri (ex- Province Orientale) en 2005. Outre la procédure initiée par le Parquet général de la République sur cette affaire, une autre action judiciaire à son encontre est à mettre à l'actif de l'auditorat général des Fardc qui le soupçonne

d'avoir eu des « contacts » avec « d'autres officiers poursuivis » pour des faits graves. Très réservé sur cette deuxième affaire pour ne pas violer le secret de l'instruction, le ministre de la Justice, Alexis Thambwé Mwamba, a indiqué que Germain Katanga restera en prison alors que l'intéressé, transféré à Kinshasa où il devait purger sa peine, était éligible à une libération le 18 janvier.

Page 12



Germain Katanga

DISPARITION

Marie Misamu n'est
plus

La cantatrice se trouvait à une retraite de prière dans la périphérie est de Kinshasa le 16 janvier quand elle a ressenti des « malaises ». Elle a été conduite à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à N'djili où elle y est décédée, rapportent des sources crédibles. Pour l'heure, le corps de l'illustre disparu se trouve à la morgue de la clinique Ngaliema en attendant le programme des obsèques qui sera publié incessamment. Propulsée au devant de la scène par le regretté Debaba El Shabab dans les années 90, elle a su tisser sa toile en côtoyant d'autres grands noms de la musique chrétienne tel que feu Charles Mombaya. D'elle, l'on retiendra particulièrement cette gaieté de cœur et la joie de vivre qu'elle transmettait dans ses chansons qui, généralement, incitaient à la réflexion sur le genre humain avec des accents spirituels très forts.

Page 13



CHAN RWANDA 2016

Entrée tonitruante de la RDC
face à l'Éthiopie

Les Léopards locaux de la RDC se sont largement imposés dimanche au stade Huye de Butare sur les Walyas d'Éthiopie par trois buts à zéro en première journée de la poule B de la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) de football Rwanda 2016. Après cette victoire, les Léopards locaux qui visent ouvertement le sacre après la victoire de la première édition en 2009 aborderont la deuxième journée avec un moral de qualification, ce sera le 21 janvier face aux Palancas Negras d'Angola. Les deux équipes se sont rencontrées en décembre dernier à Luanda à l'occasion de la commémoration du 40e anniversaire de l'Indépendance angolaise. L'Angola s'était imposé en finale par un but à zéro. Le match du 21 janvier pourrait sonner comme une revanche pour les poulains du coach Florent Ibenge.

Page 13

ÉDITORIAL

Activation

Il semble, finalement, que la classe politique congolaise se réveille, ou plutôt commence à prendre conscience de l'opportunité que lui offre la campagne pour l'élection présidentielle de faire connaître aux citoyens ses idées, ses ambitions, ses projets, sa vision du Congo de demain. La preuve nous en est fournie par les manœuvres auxquelles se livrent ses dirigeants afin de taire leurs différends internes, mais également de délivrer leur message à la population.

Faut-il conclure de ce mouvement, encore trop timide, que les responsables des formations politiques ont pris la mesure exacte de l'occasion que leur offre la présidentielle ? Evidemment non car ces mêmes responsables sont manifestement tétanisés par la possible – et probable – candidature du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, au point de concentrer sur celle-ci toute leur attention, tous leurs propos. Mais sitôt connue la décision finale du président sortant l'on peut être certain que le débat citoyen prendra l'importance que lui confère la nouvelle République. Et ce sera une très bonne chose.

Bien au-delà de l'échéance électorale qui approche ce qui est en jeu dans cette affaire n'est pas autre chose que la consolidation de notre jeune démocratie. Concentré depuis des mois sur la seule question du changement de la Constitution le débat public s'est, en effet, vidé peu à peu de sa substance. Et l'on peut être certain que s'il ne change pas radicalement dans les semaines à venir, la majorité des électeurs en âge de voter, à commencer par ceux qui appartiennent à la nouvelle génération et sur qui repose le destin du Congo à échéance de trente ou quarante ans, se détournera des urnes le jour venu.

Le Congo, ayant réussi à refaire son unité et à se lancer résolument sur la voie du modernisme, doit impérativement débattre publiquement des progrès à accomplir s'il veut préserver sa paix intérieure, poursuivre sa marche en avant, résoudre les problèmes de toute nature qui accompagnent partout dans le monde les avancées techniques, mais aussi contribuer à la prévention et à la gestion des crises dans le Bassin du Congo. Si ceux qui ambitionnent de le diriger dans cette phase critique ne le font pas, ils assumeront devant l'Histoire la plus lourde des responsabilités.

Prions donc le ciel pour qu'ils en prennent conscience tant qu'il en est temps.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte la loi autorisant l'adhésion du Congo à la Banque africaine d'import-export

La chambre haute du Parlement a adopté le 18 Janvier à Brazzaville, la loi autorisant l'adhésion de la République du Congo à l'accord portant création de la Banque Africaine d'Import-Export Afreximbank, dont le but est de faciliter, promouvoir et développer les échanges commerciaux intra et extra africains.

Au capital de 5 milliards de dollars US, Afreximbank est une institution internationale qui jouit de la personnalité juridique pleine et entière en application des lois des Etats parties à l'accord de création.

Elle a pour objets entre autres, d'accorder des crédits directs aux exportateurs africains en vue de financer des activités antérieures ou postérieures aux changements des produits. Elle accorde aussi des crédits indirects à court terme, et si nécessaire, à moyen et long termes aux exportateurs africains et aux importateurs de produits africains, par l'intermédiaire de la banque et d'autres institutions financières.

Elle se charge également de promouvoir et financer le commerce intra-africain, l'exportation des biens et des services africains non traditionnels, ainsi que le commerce sud-sud entre pays africains et autres pays.

L'adhésion du Congo à cet accord, est due aux exigences de développer ses échanges commerciaux. Elle doit se faire conformément aux dispositions légales en vigueur en République du Congo à savoir : « la ratification des traités et accords internationaux par le président de la République ne peut intervenir qu'après autorisation du Parlement ».

Outre ce projet de loi, le Sénat a ratifié le même jour la conven-

tion de crédit signée entre l'Agence française de développement et la République du Congo relative au financement du programme de drainage pluvial de Brazzaville. Ce projet de travaux de réhabilitation, extension et modernisation du réseau d'eaux pluviales, est mis en œuvre en deux tranches. La première concerne l'aména-

2). Les sénateurs ont procédé ensuite à la clôture de la trentième session extraordinaire ouverte le 4 janvier dernier avec un ordre du jour arrêté à six affaires qui ont toutes été adoptées. Dans son discours de clôture, le président du Sénat, André Obami Itou s'est félicité de la moisson réalisée par son institution. « Je note que les sénateurs ont at-



Siège du Parlement congolais

teint leur objectif pour avoir adopté toutes les affaires soumises à leur examen », s'est-il réjoui.

Revenant à grand trait sur l'une des lois adoptées au cours de cette session extraordinaire, à savoir celle modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale, Obami Itou a dit que « l'adoption de cette nouvelle loi donne à la Commission nationale électorale indépendante les moyens juridiques d'organiser des élections consensuelles et apaisées ». Voilà pourquoi, a conclu le président du Sénat, « nous pensons que cette loi est une évolution du processus électoral dans notre pays ».

Jean Jacques Koumba

gement et la construction des collecteurs de délestage pour trois rivières (Mission, Mfoa et madoukou) avec pour objectifs : limiter les inondations et les zones d'érosions dans le centre-ville, renforcer les capacités des services de la mairie en charge de l'assainissement, sensibiliser les populations sur l'hygiène, les déchets, l'assainissement et le déroulement du projet.

La deuxième phase quant à elle concerne l'amélioration des conditions de vie des Brazzavillois en particulier dans les quartiers précaires en pratiquant le drainage pluvial et en réduisant les inondations au niveau des cinq collecteurs naturels (Tsiémé, Mfilou, Kélékélé, Mpila 1 et

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La vague des appels à la candidature de Denis Sassou N'Guesso se poursuit

Force montante congolaise (FMC)

Réunis pour la première fois en session extraordinaire, les membres du comité central de la Force montante congolaise (FMC) ont adopté, le 17 janvier à Brazzaville, l'exposé des motifs sur la candidature du président du comité central du Parti congolais du Travail (PCT), Denis Sassou N'Guesso.

Aux motifs : Denis Sassou N'Guesso reste le fervent défenseur de la paix au Congo ; des efforts consentis pour amener le pays à l'émergence d'ici à l'horizon 2025 ; du bien-fondé des réformes apportées par la nouvelle Constitution accordant une place considérable à la jeunesse ; de sa volonté manifeste d'autonomiser la jeunesse congolaise ; des avancées positives enregistrées sous la présidence de Denis Sassou N'Guesso notamment, sur les plans économique, culturel, social, infrastructurel et démocratique ; que la candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 constituera un gage de stabilité et de développement pour le Congo, les participants à ces assises ont appelé le président du comité central du PCT à faire acte de candidature au scrutin présidentiel de mars prochain, disent-ils, dans l'intérêt supérieur de la nation.

« Si la candidature du président du comité central ne faisait jusqu'ici l'ombre d'aucun débat, les usages de notre organisation de la base au sommet, commandent la motivation, sinon la justification de chaque choix opéré, notamment en matière de désignation de candidat à des échéances majeures, pour ne pas tomber dans l'arbitraire ou le fanatisme. C'est donc fort de son bilan à la tête de l'Etat, tel que relevé dans l'exposé des motifs que le camarade Denis Sassou N'Guesso a été désigné à l'unanimité comme candidat de la jeu-



Une vue des membres du comité central de la FMC

nesse du parti pour le scrutin présidentiel du 20 mars prochain », a déclaré le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, avant d'appeler à la mobilisation générale : « Le champion ainsi connu, l'heure est à la mobilisation générale des forces pour une victoire écrasante, mais surtout éclatante. Cette mobilisation devrait commencer dès maintenant par la sensibilisation sur la révision des listes électorales ». Ainsi, il entend défendre ce choix au comité d'investiture du parti, qui se tiendra dans les tout prochains jours.

Le premier secrétaire de cette organisation politique de jeunesse affiliée au PCT a en outre, dénoncé les comportements antidémocratiques de leurs adversaires politiques tendant à boycotter le processus démocratique. « Face à ces acteurs politiques nous devons non seulement être vigilants mais surtout intraitables. Nous devons nous tenir prêts à répondre coup pour coup, dans le respect des lois et règlements de la République », a-t-il conclu.

Dynamique des jeunes de la Bouenza

Une Dynamique des jeunes du département de la Bouenza pour l'élection de Denis Sassou N'Guesso à la présidentielle du 20 mars 2016 a vu le jour le 9

janvier dernier à Madingou. Objectif : Porter leur candidat au sommet de l'Etat, dès le premier tour.

Pour mener à bien leur mission, il a été mis en place un bureau exécutif de neuf membres, présidé par Jean Blaise Mpian-da Bakoudissa, ainsi qu'une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres. « Notre jeunesse n'est donc pas spectatrice des évolutions qui s'opèrent dans notre pays, mais plutôt qu'elle se place à l'avant-garde. Elle ne doit pas rester en marge des nouvelles mutations sous la clairvoyance d'un bâtisseur qui ne tarit pas d'éloges sur les transformations de notre pays, sur la paix, clé de voute du développement », a indiqué le président de cette dynamique, Jean Blaise Mpianda Bakoudissa.

Une déclaration a été rendue publique à cet effet, retraçant les actions du président de la République. Ils entendent ainsi s'impliquer totalement pour son élection dès le premier tour de ce scrutin tant attendu. De même, ils ont pris l'engagement de mobiliser l'ensemble de la population de la Bouenza pour que la victoire de leur candidat soit effective. Selon eux, Denis Sassou N'Guesso est « l'homme du moment », capable d'impulser le changement dont le

Congo a besoin pour son émergence. Par ailleurs, ils ont profité de l'occasion pour présenter des excuses suite aux actes de vandalisme perpétrés par certains jeunes de ce département, le 20 octobre dernier.

Les ressortissants d'Owando résidant à Brazzaville

Réunis le 17 janvier à l'hôtel de ville de Brazzaville, les ressortissants du district d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, ont invité le président de la République à faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Ils ont par la même occasion collecté une somme d'argent en guise de contribution à cette candidature et pris le ferme engagement d'accompagner le chef de l'Etat actuel, dans ce nouveau et exaltant défi. Pour ce faire, la diaspora d'Owando a appelé tous les ressortissants du district, à se mobiliser massivement, partout où ils se trouvent, autour du président Denis Sassou N'Guesso, pour son élection dès le premier tour. « Nous sommes fortement réconfortés par le bilan largement positif du président Denis Sassou N'Guesso à la tête de l'Etat et convaincus qu'un nouveau mandat à la tête de l'Etat, lui permettra de parachever cette œuvre gigantesque, et d'inscrire à bon droit, le Congo dans le club des pays émer-

gents », ont-ils justifié dans une déclaration rendue publique à cette occasion.

En effet, selon eux, au-delà de tout préjugé, le président Denis Sassou N'Guesso a su incarner de manière constante, la stature d'un grand homme d'Etat, visionnaire, compétent, responsable, et fortement attaché aux valeurs d'unité nationale, de paix, et de démocratie. Grâce à sa riche expérience à la tête de l'Etat, le président de la République a créé, ont-ils commenté, les conditions permissives d'une paix durable et sans équivoque sur l'ensemble du territoire national.

« Il a permis à la diplomatie congolaise de connaître un rayonnement international particulier, notamment par son implication significative dans la résolution des conflits en Afrique, la contribution à l'avènement de la paix en Afrique australe. Denis Sassou N'Guesso a ouvert le Congo à la démocratie libérale et apaisée et bâti une économie moderne sous-tendue, entre autres, par un développement significatif des infrastructures de base », peut-on lire dans la déclaration, qui précise par ailleurs, que l'actuel président a impliqué certains cadres du district d'Owando à différents niveaux de responsabilité de l'Etat.

Rappelons que les participants s'exprimaient au nom de l'Initiative des ressortissants du district d'Owando pour l'appel à candidature du président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Celle-ci est coordonnée par Emmanuel Itoua, à côté de qui, on trouve d'autres cadres de la contrée comme Abel Owassa, Emmanuel Eboho, Ludovic Oniangué et Dominique Ondzé et bien d'autres.

Josiane Mambou Loukoula et Parfait Wilfried Douniama

Justin Koumba plaide pour la paix

Le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a invité les Congolais à préserver la paix pendant et après l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Il a fait cette déclaration le 18 janvier à l'occasion de la clôture de la cinquième session extraordinaire de la chambre basse du Parlement. Cette exhortation est motivée, a-t-il dit, par les comportements non patriotiques qu'affichent les Congolais lors des consultations électorales politiques populaires.

« La transparence, l'adhésion de toutes les composantes de la nation aux différents choix opérés sont, j'en suis convaincu, les conditions nécessaires à la réussite de tout le processus résultant de la loi

électorale modifiée et complétée. Toutes les possibilités qui peuvent s'offrir à nous, passent également, nécessairement, par un préalable qui se trouve à la base de tout, à savoir : la paix. A travers les différentes échéances électorales dont les effets concernent tout le peuple congolais, le génie congolais doit pouvoir s'exprimer, dans toute sa plénitude et sa détermination, pour relever les défis de la paix et de l'unité nationale », a déclaré Justin Koumba.

Toutes les forces vives de la nation, a-t-il renchéri, devraient demeurer vigilantes pour préserver la paix contre d'éventuelles manœuvres de déstabilisation.

Abordant l'aspect lié à l'importance de la loi électorale complétée et modifiée, Justin

Koumba a indiqué que cette « loi doit son succès à la volonté des hommes, mais aussi et surtout à la capacité de ces mêmes hommes de satisfaire les conditions préalables à sa bonne exécution. Parmi ces conditions, il en est une, particulièrement importante : la compétence ».

Il importe donc, a renchéri le président de l'Assemblée nationale, que les principaux animateurs, chargés de l'exécution de cette loi, soient choisis avec toute la rigueur voulue. Tous les espoirs sont permis dans ce domaine, a dit Justin Koumba, si l'on en juge par la manière dont le président de la République s'investit personnellement pour qu'il en soit ainsi.

« L'essentiel se trouve donc non seulement dans notre aptitude, à tous, à définir clai-

rement les objectifs à atteindre, mais également dans la capacité, la compétence et l'intelligence des différents acteurs chargés d'appliquer les décisions prises », a exhorté Justin Koumba.

Il a, en outre, indiqué que les députés congolais, par sa voix, ont condamné, avec vigueur, tous les actes terroristes qui se perpétuent dans le monde et exprimé leur compassion au peuple frère du Burkina Faso, suite à la tragédie dont il a été victime le 15 janvier dernier.

Signalons qu'au cours de cette cinquième session extraordinaire, l'Assemblée nationale a examiné et adopté six affaires sur les douze inscrites à son ordre du jour. Les six autres ont été renvoyées à la prochaine session.

Roger Ngombé

SERVICE PUBLIC

Des remèdes pour améliorer les prestations à la Fonction publique

L'état des lieux des services extérieurs du ministère de la Fonction publique, fait à l'occasion de la première conférence annuelle tenue les 14 et 15 janvier à Brazzaville, a montré quelques points faibles, nécessitant une thérapeutique

Selon cet état des lieux, les services extérieurs du ministère de la Fonction publique sont confrontés à de nombreuses difficultés dans l'exercice de leur mission. Il s'agit, entre autres, du dysfonctionnement entre les directeurs départementaux, délégués et les chefs de service centraux. Les difficultés dans l'obtention des visas des dossiers mis dans le circuit d'approbation ; l'absence des commissions administratives paritaires d'avancement dans certains ministères et départements sont également épinglées. A cela, s'ajoutent le manque de formation des agents dans les domaines du management des services publics et de la correspondance administrative ; la non réactualisation des fichiers secondaires ; le manque de finan-

cement et de locaux.

Afin de trouver des remèdes nécessaires à l'amélioration de la qualité des services, les participants ont recommandé l'harmonisation et l'augmentation des crédits de fonctionnement pour toutes les directions et inspections départementales ainsi que la création des antennes du ministère de la Fonction publique dans les districts et communautés urbaines. Ils ont également demandé la dotation en moyens roulants de toutes les directions et inspections départementales ; la création d'une direction centrale de coordination des services extérieurs ; la modernisation et la simplification des procédures administratives.

A l'heure de la modernisation de l'administration publique, le

renforcement des capacités des agents dans les domaines du management des services publics s'avère une nécessité, de même que la création de la direction des ressources humaines au sein du ministère de la Fonction publique.

En effet, cette conférence a été organisée sur le thème : « Le rôle et la place des services extérieurs du ministère de la Fonction publique dans la construction d'une administration publique moderne au Congo ». Selon le ministre de la Fonction publique, Gilbert Mokoki, l'objectif principal de cette rencontre peut être considéré comme atteint. Il s'agit de permettre aux participants d'échanger et de partager sur l'état des lieux des services ; les notions d'éthique et de discipline ; la mise

en exergue des outils modernes devant garantir les performances de l'administration publique ; l'amélioration de la qualité des services. « Ces échanges devaient nous permettre également de promouvoir une culture managériale axée sur le résultat dans notre administration. Cette culture sera fondée sur le passage d'une gestion administrative du personnel à la gestion des ressources humaines. Mais cette noble aspiration ne pourra être concrétisée sans une administration forte, formée, professionnalisée, efficace, efficiente et répondant aux attentes des citoyens, principaux bénéficiaires des services de l'Etat », a-t-il précisé à la clôture.

Gilbert Mokoki a, par ailleurs, exhorté les directeurs départementaux de la fonction publique, les inspecteurs départementaux des services administratifs et les délégués de ce ministère auprès

des autres administrations à plus de dévouement et de combativité dans leurs actions. Quant aux recommandations formulées, il s'est engagé à soutenir, de manière progressive, cet élan de dynamisme, s'inscrivant dans la perspective de modernisation de l'administration publique.

D'après lui, en dépit des avancées non négligeables sur les prestations des services extérieurs, des critiques sévères s'élèvent pour condamner les comportements déviants et des faiblesses au plan du management de l'administration. « Je saisis cette occasion pour attirer votre attention sur le fait que le règlement prévoit des sanctions disciplinaires à l'encontre des contrevenants. Je vous enjoins aux règles d'éthique et de discipline. Je tiens à rappeler que les institutions valent ce que valent les hommes », a-t-il mis en garde.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Environ 1000 jeunes volontaires pour résorber le déficit des enseignants dans les salles

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le 18 janvier, lors de la cérémonie d'échanges de vœux, le déploiement dès ce mois, d'environ 1000 jeunes diplômés pour combler le déficit d'enseignants dans le pays.

Cette initiative, qui vise aussi à soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat juvénile, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la phase expérimentale d'un partenariat signé récemment avec les agences du système des Nations unies, et France volontaires. « Ce qui nous permet de déployer, dès ce mois de janvier, environ 1000 jeunes qui vont aider le ministère à résorber tant soit peu, le déficit criant d'enseignants », a annoncé Anatole Collinet Makosso.

En effet, cette mesure qui pourrait résorber tant soit peu le déficit en personnel enseignant ne fait pas l'unanimité dans la corporation. Le Panel des syndicalistes des deux ministères des Enseignements, qui a organisé une conférence de presse le 15 janvier dernier, a dénoncé cette pratique qui n'honore pas la profession. Car exposant sur le sous-thème : « La profanation du contrat civique », Jesone Donald Okana a dénoncé la « récupération tous azimuts du projet du contrat civique par des prédateurs qui ne viennent que pour toucher les 120 000

FCFA prévus sans objectif pédagogique ».

« Nous demandons au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire de mûrir le projet en collaboration avec tous les acteurs, voire associer les conseils départementaux. Ceci pour bien cerner le besoin en personnel et les disciplines en-

primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique a également réitéré la décision portant sur l'uniformisation de la tenue scolaire dès la rentrée scolaire prochaine. Le but étant de permettre aux jeunes de se côtoyer sans complexe et de vivre dignement leur statut d'élèves de la République.

visagé.

Pour Anatole Collinet Makosso, il ne faudrait pas opposer l'école publique à l'école privée, ni l'école républicaine à l'école confessionnelle. L'école de la République est, a-t-il insisté, un endroit de tous les enfants qui ne postulent que leur intégration à la vie sociale et professionnelle.

ment dénoncé les chefs d'établissements qui monnaient notamment les inscriptions et les passages en classes supérieures. Ces derniers seront, a-t-il promis, tout simplement dénoncés et sanctionnés. « Arrêtons donc avec la vente à l'encan car, notre système éducatif doit être analysé comme un facteur de paix,



Poignée de main entre le ministre Anatole Collinet Makosso et les élèves

seignées en prenant comme priorité les finalistes, les prestataires et bénévoles avant tout appel d'offre de l'extérieur », fustigeait-il.

Uniformiser la tenue scolaire dès la rentrée scolaire prochaine

Le ministre de l'Enseignement

« Nos partenaires des écoles dites privées et confessionnelles comprennent, nous en sommes sûrs, l'intérêt d'une telle démarche qui prêche la mixité sociale entre enfants de toutes les couches, et de toutes les aptitudes physiques, morales et intellectuelles », a-t-il en-

Lutter contre la fraude scolaire

Il a également interpellé le personnel enseignant, surtout les membres des équipes de maîtrise sur la lutte contre la fraude scolaire, le marchandage des notes, le favoritisme et le clientélisme. Il a ouverte-

de renforcement du lien social, de développement et de stabilité pour notre pays », a conseillé le ministre, insistant sur la nécessité d'organiser une réflexion sur la meilleure manière de transmettre les savoirs à commencer par les connaissances de base.

P. W.D.

SANTÉ

François Ibovi décline la feuille de route de l'année en cours

Le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, a dévoilé le 15 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec le personnel évoluant sous sa tutelle, les principaux axes de travail de 2016

Pour cette année qui vient de commencer, le ministère entend renforcer la législation et la réglementation dans le domaine de la santé ; augmenter ses capacités institutionnelles de gestion, ainsi que recenser les personnels de santé actifs en non actifs et opérer leur meilleure répartition sur l'ensemble du territoire national. Il devrait également mettre en place et appliquer le système d'évaluation du personnel de santé basé sur les performances ; appliquer les normes et procédures standards relatives à l'accueil des usagers dans les formations sanitaires.

« Les malades méritent respect et considération dans toutes les formations sanitaires du pays de la part de tout le monde : les médecins, les paramédicaux et l'administration sanitaire. Dans cette chaîne de solidarité, chacun joue sa partition avec abnégation et amour, conformément aux lois de l'honneur et de la probité », a invité le ministre François Ibovi.

Le ministère a également retenu cette année, la mise en place d'un programme d'assurance



François Ibovi saluant son conseiller administratif et juridique, Benjamin Ossombo

qualité des soins et de sécurité des patients dans les hôpitaux ; l'humanisation et la professionnalisation des services d'urgences. Cette feuille de route prévoit aussi la rationalisation et la sécurisation de la chaîne de stockage, de distribution et de dispensation des médicaments ; la promotion des médicaments génériques.

Les autres priorités consistent à la mise en place des plans d'ouverture des hôpitaux généraux

en construction dans les douze départements du pays ; l'élaboration et la mise en œuvre des normes et procédures standards opérationnels dans les laboratoires des hôpitaux. A cela, s'ajoutent l'élaboration et la mise en œuvre des textes réglementaires relatifs à l'application des normes standards des infrastructures, des équipements et dispositifs médicaux ainsi que l'opérationnalisation de l'équipe d'intervention rapide en cas

d'épidémie dans chaque département.

Autres tâches assignées en 2016

Outre ces axes considérés comme prioritaires, l'attention du ministère de la Santé sera également retenue sur l'élaboration et la mise en œuvre des normes et procédures relatives à l'offre des soins et services de santé de la mère et de l'enfant dans les districts sanitaires. La tutelle devrait ensuite veiller à la mise en application du plan de repositionnement de la planification familiale ainsi qu'à l'atteinte des cibles fixées dans

le cadre du programme élargi de vaccination. Ceci afin de garantir une plus grande immunisation de la population congolaise. Mettre en place les stratégies nationales de promotion de la santé des adolescents et des services de santé scolaires et universitaires ; mettre en place le programme d'assurance qualité des produits sanguins au centre national de transfusion sanguine, tels sont les autres axes.

Au regard de la recrudescence des épidémies dans certains pays de la sous-région, le gouvernement envisage de renforcer la surveillance épidémiologique et la riposte contre les épidémies, puis doter le pays d'un laboratoire national de contrôle des médicaments, des produits de santé, des aliments et des eaux. « Les différentes missions prescrites au ministère de la Santé et de la population sont à la fois exaltantes, ambitieuses et nobles. Elles ne doivent pas rester lettre morte, mais plutôt connaître une exécution avec zèle et patriotisme, car de leur accomplissement dépendent l'amélioration et le renforcement de notre système de santé que le gouvernement veut coûte-coûte résilient », a instruit le ministre François Ibovi.

Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNAL DE OUESSO

Lack Delphin va purger deux ans de prison ferme

Le Fonds Mondial pour la nature, Espace Tridom Interzone Congo (WWF-ETIC) a rapporté, le 18 janvier à notre rédaction, la condamnation de Lack Delphin pour avoir tué un jeune gorille dans le département de la Sangha au nord Congo.

Ce dernier a été condamné à l'issue d'une audience tenue, le 14 janvier 2016 au tribunal de Ouesso, pour deux années d'emprisonnement ferme et à payer un million de dommages et intérêts ainsi qu'une amende de trois cent mille francs CFA.

En dépit de la volonté exprimée par le gouvernement de la République du Congo et ses partenaires à protéger la faune, les faits reprochés au braconnier sont entre autres, l'abattage d'un

gorille dans la forêt de Messok-dja, non loin de la concession forestière SYFCO, une unité forestière d'aménagement. Le condamné Lack Delphin, basé dans la localité de Sembé, située dans le département de la Sangha, a reconnu les faits qui lui ont été reprochés par la justice.

Après avoir commis cet acte infâme, il a été interpellé lors d'une patrouille anti-braconnage organisée par le projet Espace Tridom Interzone Congo

(ETIC), basé à Sembé, en collaboration avec les agents du ministère de l'Economie forestière et du développement durable (MEFDD) et appuyé par le Fonds Mondial pour la nature (WWF). Peu après son interpellation par les services habilités, il était mis en garde à vue au poste de gendarmerie de Souanké, le 28 Septembre. C'est ensuite que le commandant de compagnie de Sembé avait décidé de le présenter devant le procureur près le Tribunal de Ouesso afin qu'il réponde de ses actes.

Circonstances d'abattage de ce gorille

Dans la matinée du 27 septembre 2015 le braconnier Lack Delphin

entend les cris de gorilles qui s'amu-saient paisiblement dans la forêt de Messok-Dja, il entreprend alors de les abattre. Il cible et atteint en pleine poitrine le mâle perché sur un arbre à base d'un Calibre 12. Le pauvre gorille guide de troupe perd sa vie. L'équipe WWF-ETIC en mission de patrouille dans la zone remarque la présence de plusieurs chasseurs qui s'organisent de façon à veiller sur les infractions qui peuvent y survenir. Peu après, elle met la main sur le nommé Lack Delphin qui aurait tué ledit gorille un peu plus tôt dans la matinée afin de le commercialiser. Pour rappel, le Congo est signataire de la Convention de Washington sur

la protection de certaines espèces animales. L'abattage d'une espèce intégralement protégée est strictement interdit par arrêté N°6075 MDDEFE/CAB déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. L'article 37 de la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées est très explicite même sur les peines et les amendes à payer.

Par ailleurs, la forêt de Messok-Dja, est à cheval entre les districts de Sembé et Souanké, et classée sur l'agenda du ministère de l'Economie Forestière comme future aire protégée.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

Des formations pour boostez votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20- Email : inscription@iprc-training.org | gky@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Techniques de négociations des marchés publics

3 jours

20-22 janvier 2016

Négociation commerciale : Les 6 étapes gagnantes

3 jours

18-20 Janvier 2016

Les techniques de vente

3 jours

20-22 janvier 2016

Les fondamentaux du risk management bancaire

4 jours

18-21 janvier 2016

Analyse financière : Perfectionnement

3 jours

18-20 Janvier 2016

Le tableau de bord du service achats

3 jours

20-22 janvier 2016

L'essentiel des sûretés et garanties bancaires

3 jours

20-22 janvier 2016

DIPLOMATIE

L'Afrique revendique la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

La question de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies a été inscrite à l'ordre du jour du sommet de l'Union africaine qui s'est tenu le 15 janvier à Windhoek (Namibie), à la demande des pays africains afin que cet organe onusien, créé en 1945, reflète mieux l'évolution des relations internationales, notamment en donnant à l'Afrique la place qui lui revient dans le concert des Nations.

Ce sommet a permis de poursuivre les discussions engagées par l'Union africaine. Il a réuni le comité consultatif composé de dix chefs d'Etat ou de gouvernement autrement appelé le C10. Ce consensus revendique deux sièges pour l'Afrique en qualité de membres permanents au sein du Conseil de sécurité des Nations unies avec tous les droits et privilèges qui s'y rattachent.

Le Congo, qui fait partie de ce comité, a été représenté par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Jean Claude Gakosso. Aux côtés des chefs d'Etat membres de ce C10, il a réitéré la position du Congo sur cette revendication légitime de l'Afrique d'obtenir au moins deux sièges au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

« Vous savez que depuis quelques années, les pays africains se battent pour que soit réparée cette grosse injustice historique qui leur est faite et qui consiste en leur absence au Conseil de sécurité des Nations unies. En 1945, donc à sa



Jean Claude Gakosso (à droite) et les chefs d'Etat

création, cet organe était un cercle fermé, le cénacle des vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Depuis, l'Afrique qui n'était constituée que d'entités coloniales s'est émancipée. Elle est devenue ma-

jeure aujourd'hui », a déclaré Jean Claude Gakosso.

« Les Africains estiment à juste raison qu'ils doivent être présents au sein de ce conseil où d'ailleurs près de 60% à 65% des questions

débatues et des résolutions prises concernent l'Afrique », a-t-il ajouté. Unanimes sur ce point, les Etats africains bataillent déjà depuis quelques années sur la scène internationale

munauté internationale. « L'Afrique exige que le Conseil de sécurité se réforme pour corriger les déboires qu'elle a subis, pour le bien du monde...Le Conseil de sécurité serait plus pauvre sans la représentation de l'Afrique. Notre représentation au Conseil de sécurité le rendra plus apte à servir tous les continents. Nous voulons un Conseil de sécurité plus démocratique, proactif et agissant dans la sagesse pour relever les défis de ce monde », a déclaré le président de Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, coordonnateur du comité consultatif (C10). En outre, il a plaidé pour une Afrique unie et qui fasse table rase de ses divergences.

Le sommet de Windhoek est le cinquième après ceux de Freetown, Nairobi, Oyo et Livingston. Il avait pour objectif de créer le consensus entre les pays africains et d'élaborer un document cadre sur les stratégies susceptibles de garantir une victoire à l'Afrique. À l'issue des travaux, les chefs d'Etat ont convenu de soumettre leurs recommandations à la prochaine assemblée de l'Union africaine prévue en fin Janvier 2016 à Addis-Abéba.

Yvette Reine Nzaba

SOLIDARITÉ

La société de téléphonie mobile MTN-Congo fait don de tables-bancs au centre Ephata

Le directeur de la Fondation MTN-Congo, Cyriaque Okoumou, a offert le 14 janvier, un don au centre Ephata des enfants sourds, situé à Koubola à quelques kilomètres de Brazzaville dans la partie sud.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Marie Céline Tchissambou Bayonne et du directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby. Le don a été composé de tables-bancs, lits, gouttières et cubiques pour recueillir de l'eau pendant la saison des pluies.

Le directeur du centre Ephata des enfants sourds, l'abbé Xavier Mbemba Bissemu, a présenté le centre. Il existe depuis 2004, à Brazzaville. Il a été déporté depuis deux mois dans la localité de Koubola pour des raisons de capacité d'accueil. Il s'étend sur une superficie de 11.000 m². Actuellement, il dispose de trois bâtiments : un bâtiment administratif, composé de quatre salles de cours dont trois salles de formation en maçonnerie, coiffure et coiffure mixte ; un internat doté de deux dortoirs, une salle de conférence, trois chambres pour logements des enseignants, une bibliothèque et un réfectoire. En outre, le centre envisage construire d'autres bâtiments et un espace sportif.

Selon le directeur du centre, ce lieu d'apprentissage a pour vocation de



Les tables-bancs offerts au centre Ephata (crédit-adiac)

recevoir les enfants sourds de tous les départements du Congo. Il a une capacité d'accueil de soixante-dix élèves. Pour l'heure, le centre compte seize élèves sourds dont deux enfants des parents réfugiés au Congo. « Les enfants qui ont une déficience ont besoin d'amour, attention et de soutien pour qu'ils se sentent considérés dans la société. L'émergence ne concerne pas seulement les personnes valides mais tout le monde selon la position de chacun afin d'apporter sa pierre à l'édifice », a-t-il indiqué.

En conclusion de ses propos, l'abbé Xavier Mbemba Bissemu a remercié la société d'être venue en aide au centre. Il a rappelé qu'en tant que prêtre, il a été préparé pour travailler avec les déficients auditifs, avant de souhaiter à toute personne de bonne volonté de venir en aide au centre.

La société de téléphonie mobile MTN s'engage à équiper le centre. Pour Cyriaque Okoumou, l'éducation est une priorité pour cette société de téléphonie mobile. Voilà pourquoi MTN-Congo équippa les salles de classes de niveau CP en tables-bancs, la bibliothèque de trois mille livres, les salles de formation en coiffure et coupe couture, en matériaux adéquats afin de permettre à ces apprenants de se prendre en charge et d'être autonomes.

La directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a, pour sa rappelé les fonctions du ministère : la réinsertion de toutes les catégories de personnes et bien d'autres. Notons que le centre sera inauguré le samedi prochain par l'archevêque de Brazzaville, Anatole Milandou.

Lydie Gisèle Oko

La paroisse Saint-Esprit d'Etoumbi dotée en mobilier

Les 70 bancs offerts récemment par le conseiller départemental de la Cuvette-Ouest, André Fulbert Ngomot, permettront aux fidèles de l'église catholique d'Etoumbi d'abandonner peut-être définitivement la pratique consistant à amener des chaises ou tabourets à chaque culte.

Ce geste a été posé au cours d'une messe d'actions de grâce, célébrée en l'église Saint-Esprit d'Etoumbi, dans le diocèse d'Owando. « Je connais parfaitement les problèmes de l'église catholique au niveau d'Etoumbi. J'ai constaté que dans cette église, à chaque office, chacun amenait soit une chaise, soit un tabouret. En tout cas, c'était un désordre, c'est cette motivation qui a fait que je puisse faire ce geste », a justifié celui qui n'est pas à son premier geste en faveur des églises.

En effet, chrétien-pratiquant, André Fulbert Ngomot a déjà posé de tels gestes à Brazzaville, notamment aux paroisses Saint Joseph et Saint Jean Baptiste de Talangai. La paroisse d'Ongogni, dans le département des Plateaux et celle de Ngoko, dans la Cuvette, ont également déjà bénéficié de ses services. Il a aussi assisté sa paroisse d'origine, Sainte Marie Goretti de Kellé ainsi que Saint Jean-Marie Vianney d'Ewo. La générosité d'André Fulbert Ngomot ne se limite pas seulement à l'église catholique. Car, il a, par le passé, porté assistance aux églises de réveil où des dons divers ont été offerts dans les villages et le chef-lieu du district d'Etoumbi. « Ce n'est pas une question de préférence, je suis catholique. Au niveau d'Etoumbi, j'ai déjà assisté l'église évangélique, et fait un geste en faveur d'une église de réveil. Pour ma part, il n'y a qu'un seul Dieu, peu importe la manière de le prier. Donc, là où le besoin se pose, lorsque j'ai la chance d'avoir de quoi à agir, j'agirai sans pourtant regarder ce qualificatif d'église », a conclu l'élu local de la Cuvette-Ouest, précisant qu'il s'agissait des gestes spontanés liés au constat sur le terrain.

Parfait Wilfried Douniama

MALI

Réunion à Alger pour évaluer l'application de l'accord de paix

Six mois après la signature de l'accord de paix, les participants aux négociations de paix sur le Mali se sont retrouvés lundi à Alger pour évaluer la mise en œuvre de ce texte.

L'intérêt de cette réunion s'explique au fait que rien n'a été concrétisé depuis la date de la signature de l'accord le 20 juin dernier. À ce sujet, un participant a d'ailleurs noté que c'est parce qu'« il y a beaucoup trop de méfiance de toute part », que les choses n'ont pas avancé.

Pourtant, selon les termes de l'accord, les parties impliquées s'étaient convenues à mettre fin aux combats. Or, il se trouve que les ex-rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et les groupes pro-Bamako n'ont pas accepté de faire taire les armes. Les groupes rebelles, non-signataires de l'accord, continuent quant à eux, de mener des

attaques fréquentes et meurtrières dans le nord, dans le sud, voire même à Bamako, la capitale.

Parmi les points de blocage de l'application de l'accord figurent les questions liées au financement mais aussi à la représentativité des mouvements armés qui estiment tous avoir le droit de participer aux discussions sur la mise en œuvre de l'accord. Et cela, en dépit du fait que ces différents groupes se sont divisés au fil des mois.

En ce qui concerne le financement, les promesses faites par les bailleurs étrangers n'ont pas encore été concrétisées. Tous ces problèmes n'ont pas arrêté la médiation algérienne qui assure

« procéder à un examen rigoureux des avancées ainsi que des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'accord de paix ».

Grâce à cette dernière rencontre d'Alger, les Maliens espèrent que le cantonnement des groupes armés, première étape avant le désarmement et la réinsertion des combattants - soit dans l'armée nationale, soit dans la vie civile -, sera effectif. D'ailleurs, des souhaits sont exprimés dans ce sens pour éviter que les combattants continuent de circuler comme bon leur semble à travers le pays. Au regard de tous ces problèmes, il n'est plus nécessaire de démon-

trer que Bamako fait face à plusieurs difficultés pour ramener la paix dans l'ensemble du territoire national. Il faut noter en passant qu'une Conférence d'entente nationale sur le nord du Mali, notamment sur l'utilisation du terme « Azawad » et « les causes profondes du conflit », qui devait être organisée, n'a toujours pas eu lieu. De plus, les assemblées régionales aux pouvoirs élargis n'ont pas pu être mises en place alors que le redéploiement progressif de l'armée et de l'administration malienne dans le nord Mali qui avait pourtant commencé, est bloqué parce que certaines zones de la région, dont leur fief de Kidal, restent contrôlées par les ex-rebelles. Pour le porte-parole de la Mission des Nations unies au Mali, Radhia

Achouri, beaucoup reste à faire dans ce pays. « C'est un grand chantier. Nous aurions souhaité que l'on puisse avancer plus rapidement. Nous sommes tout à fait conscients des défis auxquels se heurte ce processus qui est un processus de longue haleine. Malgré cela, nous sommes toujours convaincus qu'on peut faire plus et mieux plus rapidement », a-t-il relevé. « Nous réitérons toujours notre position à savoir que les parties prenantes, celles qui ont la responsabilité dans ce domaine, puissent procéder avec plus de diligence pour que ce processus gagne la confiance et l'adhésion de la population qui s'inquiète de plus en plus. », a-t-il souligné.

Nestor N'Gampoula

NUCLÉAIRE IRANIEN

La communauté internationale salue la mise en œuvre de l'accord signé avec les grandes puissances

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé samedi avoir donné son feu vert à la levée progressive des sanctions contre l'Iran dans le cadre de l'accord sur le nucléaire iranien, signé en juillet dernier avec les grandes puissances (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne).

« L'Iran a appliqué toutes les mesures requises [aux termes de l'accord de juillet, ndr] pour permettre l'entrée en vigueur de cet accord », a annoncé le même jour à Vienne, en Autriche, le secrétaire général de l'AIEA, Yukiya Amano, dans un communiqué. C'était à l'issue d'une réunion à laquelle participaient les chefs de la diplomatie iranienne, européenne et américaine.

Juste après cette annonce, l'Union européenne a adopté la décision et levé ses sanctions économiques et financières contre l'Iran. Aux Etats-Unis, le président Barack Obama s'est exprimé depuis la Maison Blanche pour annoncer également la levée des sanctions de son pays contre l'Iran et évoqué les avantages que confère cet accord pour les Iraniens. « Je veux encore une fois m'adresser directement au peuple iranien. Après cet accord sur le nucléaire, vous, et surtout les jeunes iraniens, avez l'opportunité de commencer à tisser de nouveaux liens avec le monde », a-t-il déclaré. « A mes concitoyens, avec les progrès que nous avons réalisés, des Américains qui rentrent à la maison et l'Iran qui a renoncé à son programme nucléaire, nous avons la preuve de ce que nous pouvons réussir en alliant la force à la sagesse. », a-t-il ajouté.

La France, par la voix de son mi-

nistre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, s'est félicitée de « la pleine mise en œuvre de l'accord nucléaire avec l'Iran ».

De son côté, la Grande Bretagne a qualifié cette mise en œuvre de l'accord nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances d'« importante étape » qui rend « le monde plus sûr ». L'Allemagne a parlé d'un « succès historique de la diplomatie » tandis que le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a salué une « étape majeure ».

Signé en juillet dernier, l'accord sur le nucléaire iranien a mis fin à plus d'une décennie d'isolement diplomatique de l'Iran, dont l'économie a été lourdement pénalisée par les sanctions occidentales. Le texte garantit le caractère civil du nucléaire iranien et rend presque impossible la construction d'une bombe atomique.

Pour ce qui est des sanctions occidentales qui étaient concentrées sur des secteurs clés (défense, pétrole, finances), elles ont entraîné le placement sur une liste noire de 92 Iraniens et 466 sociétés ou groupements. Leurs avoirs sont gelés alors que les personnes concernées sont interdites de visas pour l'UE et les Etats-Unis.

La levée des sanctions portant sur le commerce du pétrole iranien permettra la hausse des revenus du secteur, estimée à quelque 13,7 milliards d'euros, malgré la baisse des prix mondiaux. Quant à la levée des sanctions financières, elle favorise la reprise d'échanges bancaires normalisés. Ce qui devra permettre un retour des investisseurs étrangers dans le pays. La Banque mondiale estime que ces investissements atteindront 2,7 à 3,2 milliards d'euros dans environ deux ans, soit le double du niveau de 2015.

Pour l'heure et en dépit de la mise en œuvre de l'accord, les personnes et entités touchées par des sanctions ne seront pas du coup retirées de la liste noire. Les sanctions liées à l'interdiction d'importer ou de fabriquer des armes et missiles balistiques vont rester tout aussi en vigueur puisque leur levée est prévue ultérieurement par l'accord. Au sujet des armes, le président américain a tenu de préciser: « Et concernant son programme de missiles balistiques, nous continuerons à imposer des sanctions. Le récent test est par exemple une violation des obligations internationales de l'Iran. En conséquence, les Etats-Unis imposent de nouvelles sanctions sur des individus et des compagnies qui participent à ce programme. » Il a évoqué les désaccords qui persistent entre les Etats-Unis et l'Iran. « Nous resterons vigilants. Nous nous opposons toujours vigoureusement aux déstabilisations dont l'Iran est responsable, ses menaces contre Israël, et nos partenaires du Golfe, son soutien à des groupes violents en Syrie et au Yémen », a souligné Barack Obama. Malgré l'entrée en vigueur de l'accord sur le nucléaire iranien, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a assuré que son pays restera prudent face au gouvernement iranien. « Même après avoir signé l'accord nucléaire, l'Iran n'a pas abandonné ses ambitions de se doter d'armes nucléaires et continue à déstabiliser le Moyen-Orient et à répandre la terreur à travers le monde en violant ses engagements internationaux », a dénoncé Benjamin Netanyahu. Il a averti qu'Israël allait « surveiller l'application de l'accord ».

N.N'G.

BURKINA FASO:

L'attaque terroriste de l'hôtel Splendid fait 29 morts

Des opérations tripartites conjointes des forces spéciales burkinabè, et françaises ainsi que les Eléments US ont pris part à la lutte contre un groupe terroriste se réclamant d'Aqmi le 15 janvier, à l'hôtel Splendid, et à l'hôtel Ybi, à Ouagadougou la capitale du Burkina Faso. Le café-restaurant « Cappuccino » a également subi des pertes humaines. Les auteurs seraient au moins 7 hommes.



Des soldats burkinabè patrouillent autour du splendide hôtel à Ouagadougou. © Issouf Sanogo

Dix-huit nationalités différentes auraient trouvé la mort, lors de cette attaque. Au total 29 à 30 personnes dont au moins 6 Burkinabè, 2 Français, 1 Portugais, 4 Ukrainiens, 2 Suisses, 6 Canadiens, 1 Américain, 1 Néerlandais auraient péri lors des attaques terroristes. Sept corps attendent toujours d'être identifiés. Trois ou quatre assaillants auraient été tués. En marge de cette attaque terroriste, 2 Australiens auraient été enlevés à Baraboulé, dans le nord du Burkina, frontalier du Niger et du Mali.

En soutien aux forces spéciales burkinabè, les forces françaises de l'opération Barkhane/Sabre, et les Eléments US ont donné l'assaut. L'intervention des forces tripartites aura permis la libération de 126 otages, dont le ministre du Travail burkinabè, Clément Sawadogo et la prise en charge de 150 blessés. L'attaque a été revendiquée par le groupe jihadiste al-Mourabitoune, proche d'al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Le mode opératoire était identique à celui de l'attaque de l'hôtel Radisson Blu, à Bamako, le 20 novembre dernier. Le président François Hollande a condamné cette attaque, la qualifiant de « lâche » et d'« odieuse ». À Paris, on commence à s'interroger sur les « rendements décroissants » de Barkhane, qui coûte 700 millions par an... et « dont on ne voit pas le terme ».

L'analyste pour l'Afrique de l'Ouest d'International Crisis Group, Cinthia Ohayon, a expliqué que le Burkina Faso partage une « longue frontière poreuse » avec le Mali et le Niger. « L'idée d'interdire le port du voile par exemple n'a pas très bien été reçue ici, au Burkina par les leaders musulmans », selon elle.

Le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré a déclaré trois jours de deuil national.

Noël Ndong

FRANCE

Laurent Fabius trace les grandes lignes de sa politique étrangère en 2016

Dans ses vœux 2016 à la presse internationale, le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, est revenu sur l'année 2015 et ses contrastes, et a tracé les perspectives de l'année 2016.

2015, une année au bilan contrasté

2015 a été une année dramatique d'un côté, et d'espoirs de l'autre :

« une année extrêmement dramatique avec un déferlement de violences », a déclaré Laurent Fabius, citant les attentats qui ont frappé la France, et ceux qui ont frappé le monde entier: Tunisie, Danemark, Kenya, Mali, Égypte, la région des grands Lacs. Il pense aussi aux crises avec leur cortège de victimes.

Une année d'espoirs aussi, avec deux grands succès diplomatiques, notamment l'accord sur le nucléaire iranien, et l'accord de Paris sur le climat: « deux sujets sur lesquels la communauté internationale butait depuis de longues années », a souligné Laurent Fabius. Ajoutant le bilan de la France au Mali en Centrafrique, plutôt positive, selon lui.

Qu'en sera-t-il en 2016 ?



Laurent Fabius. @photoBruno Levy

Laurent Fabius a fait état d'un contexte mondial difficile en ce début d'année, à cause d'« une économie internationale pas très vaillante, une dispersion croissante de la puissance, l'introversion américaine, l'introversion russe et chinoise ». Puis il a présenté les priorités de la politique étrangère de la France: la paix et la

sécurité, la planète; l'Europe; le rayonnement de la France...

Il s'est montré très préoccupé par l'essai nucléaire en Corée du Nord, « qui menace à la fois la stabilité de l'Asie de l'est et la sécurité internationale »; la poursuite de la lutte contre Daech et contre le terrorisme.

Afrique. Le ministre des Af-

aires étrangères est revenu sur la consolidation du processus de stabilisation politique en Libye, amorcé par

« roristes »; et la situation en Centrafrique plutôt « positive », après le 1er tour des élections présidentielles; l'inquiétude et la mobilisation de la diplomatie française au Burundi sous-conduite africaine.

Enfin, Laurent Fabius a présenté un long catalogue, allant des mouvements migratoires massifs et le risque de fragmentation de l'espace Schengen; le rapprochement effectif entre l'AFD et la Caisse des dépôts, un instrument « de première force qui dépassera même par son ampleur la KfW allemande »; l'accord de Paris lié à la COP21, et les deux chantiers principaux qui seront mobilisés, à savoir: le suivi et la mise en œuvre de l'accord (financements climat, revue des engagements - transparence dans le suivi des engagements, la définition et les modalités précises de leur mise en œuvre, en vue de l'entrée en vigueur de l'accord en 2020 - ; et les initiatives concrètes avant 2020.

Noël Ndong

François Hollande annonce le retrait de la force Sangaris de la Centrafrique

Si la mesure se concrétise, elle met un terme à une présence militaire française en Centrafrique depuis décembre 2013.

Au cours d'une cérémonie d'échanges de vœux aux armées, le chef de l'Etat français, François Hollande, a salué la bravoure de ses soldats engagés en RCA pour, a-t-il dit, empêcher les massacres. « Les élections ont eu lieu et nous pourrions donc nous désengager maintenant rapidement. En République centrafricaine, la force Sangaris- elle doit en être fière- a contribué à apporter la stabilité après avoir empêché les massacres », a déclaré François Hollande, le 14 janvier dernier, à l'école Saint-Cyr de Coëtquidan, en Bretagne.

La mission de l'opération Sangaris, initialement de courte durée, vise à mettre un terme à la spirale de violences intercommunautaires qui a suivi le renversement du régime de François Bozizé par les rebelles de la Séléka, en mars 2013. « Les soldats français ont permis à la RCA qui, il y a trois ans, était déchirée par une guerre civile, d'écrire démocratiquement le futur président », s'est réjoui le président français. Plus de 2000 soldats au départ, la force française Sangaris a réduit ses effectifs à quelque 900 militaires dans le pays.

Même si Paris se félicite de la mission accomplie par ses soldats en RCA, l'opération Sangaris aura laissé des stigmates insurmontables au sein de la population centrafricaine, notamment chez les mineurs. Nonobstant, les accusations liées à la partialité des troupes sur le terrain, les éléments Sangaris se sont rendus coupables d'agressions sexuelles sur des fillettes centrafricaines. En effet, fin avril 2015, un quotidien britannique, The Guardian, révèle un rapport d'enquête portant sur des agressions et abus sexuels commis à l'encontre des mineurs âgés de 8 à 12 ans. Les faits imputables aux soldats français, se sont alors produits sur un site des déplacés à Bangui début 2014.

Le même rapport aurait été transmis en juillet 2014 aux autorités françaises par un membre suédois du HCDH, Anders Kompass, choqué par l'inertie de sa hiérarchie. Les mêmes abus ont été commis dans d'autres localités par d'autres contingents présents dans le pays, à l'encontre des populations vulnérables meurtries par la guerre civile. Malgré les déclarations et l'annonce des mesures, rien de concret n'a été fait pour punir les auteurs de ces crimes. Les victimes composées en majorité des mineurs, sont parfois abandonnées à leur triste sort.

Fiacre Kombo

Le coordonnateur national du renseignement s'attend à d'autres attaques de Daesh

À l'Assemblée nationale où il était entendu par la commission de la Défense et des Forces armées, Didier Le Bret, le coordonnateur national du renseignement (CNR), a fait état des observations de la communauté du renseignement, notamment « une structuration croissante des projets terroristes », et a exprimé ses craintes d'autres attentats après ceux de Paris et de Saint Denis.

Didier Le Bret indique que « la volonté de l'état-major de Daesh de frapper la France n'a pas faibli, ce qui fait de notre pays un objectif prioritaire pour cette organisation », qui ne manque pas de moyens pour arriver à ses fins. Puis il a souligné l'importance du vivier des islamistes radicaux francophones.

À cela il ajoute la « porosité croissante entre islamisme radical et petite délinquance, des facilités logistiques, notamment pour le financement et l'acquisition d'armement et l'implantation de cellules dans des pays limitrophes de la France. Et enfin, il y a l'espace Schengen, qui « offre aux islamistes radicaux une importante liberté de mouvement, notamment dans le contexte des arrivées massives de migrants à ses marges », selon lui.

Le CNR redoute aussi le retour des « combattants islamistes radicaux francophones vers l'Europe et les pays du Maghreb » dans l'hypothèse, d'un « recul

militaire de Daesh » en Irak et en Syrie, sous l'effet des frappes aériennes et de l'avancée des forces terrestres locales. Didier Le Bret a affirmé que le réseau jihadiste, relayé par Internet, « continue de gagner en efficacité et en audience La propagande »,

Conséquence : elle « pourrait soutenir le déclenchement d'actions sporadiques, réalisées par des individus ou des cellules endogènes, opérant par effet d'imitation ou à l'incitation de coreligionnaires sur zone ».

L'une des tâches des services de renseignement, aidés par « notamment des éléments mis au jour par l'enquête judiciaire », vise « à entraver une nouvelle opération sur le territoire national et à démanteler les réseaux de soutien dont les combattants infiltrés par Daesh auraient pu bénéficier en France ».

Et il est « essentiel pour évaluer le dispositif de lutte contre le terrorisme, face à une menace jihadiste désormais parvenue à sa pleine maturité », a-t-il conclu. Le Ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian a indiqué que la France allait voir comment accentuer ses menaces en Irak et en Syrie. Puis il a annoncé l'arrivée à Paris, la semaine prochaine, du secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, et de ses homologues allemand et britannique.

N.Nd.

Le Gabon rappelle son ambassadeur

Présent sur le plateau de l'émission « on n'est pas couché », le 16 janvier, le Premier ministre français, Manuel Valls répondait à une question sur l'élection du président gabonais, Ali Bongo, en 2009.

À la question de l'humoriste, Jérémy Ferrar, de savoir « si Bongo n'a été élu », Manuels Valls a rétorqué : « non pas comme on l'entend ».

Le ministre gabonais de l'Intérieur, Pacome Moubelet Boubey s'est dit « grandement surpris et étonné par la nature des propos du Premier ministre français alors que les deux pays entretiennent d'excellentes relations », d'après lui.

Manuel Valls remet ainsi en cause la victoire d'Ali Bongo en 2009, alors qu'il devrait se présenter à nouveau à l'élection présidentielle qui se tiendra en août prochain. La présidence gabonaise a exprimé sa colère, et a rappelé son ambassadeur, Germain Ngoyo Moussavou pour consultations.

N.Nd.

PARUTION

Georges Mavouba Sokate publie «Et que les ténèbres soient»

Publié aux Éditions l'Harmattan France, le recueil de poèmes *Et que les ténèbres soient* de l'écrivain Georges Mavouba Sokate vient de paraître. Il est le 10e ouvrage de cet auteur à la muse très fertile. Dans cet entretien, il livre ses sentiments sur sa récente publication.

Depuis 2000, Georges Mavouba Sokate n'a de cesse de publier : poésie, récit, contes et légendes, essai. Pour son dixième ouvrage, il met à la disposition des lecteurs un recueil de poèmes «Et que les ténèbres soient» subdivisé en trois parties : Dans la galerie de Diane Nina, Voyage au bout des ténèbres, Et que les ténèbres soient. «En choisissant ce titre, je me suis inspiré d'une phrase de Léopold Sédar Senghor, je cite « *Je proclame la nuit plus véridique que le jour* ». Cette citation se trouve aussi tout au début du roman *Le feu des origines* d'Emmanuel Dongala-Boundzeki. Et en même temps, j'ai voulu prendre le contrepied de ceux qui suivent toujours le courant et répètent à longueur de journée : « *Et que la lumière soit* ». Alors qu'en serait-il si l'on disait et que les ténèbres soient », a-t-il dit.



L'écrivain Georges Mavouba Sokate Crédit photo «Adiac»

Invité lors d'un vernissage de peinture à l'hôtel Le Gilbert's,

la plume de Georges Mavouba Sokate, fascinée par les superbes toiles de la peintre

Diane Nina pend des vers magnifiant le talent et le culot de l'artiste, Dans la galerie de

Diane Nina « *Il y a plus de fiction que de réalité dans cette partie du recueil. Les seuls aspects de la réalité qu'on y trouve sont le fait d'avoir un jour été invité au vernissage des toiles de cette jeune peintre dans le Hall de l'hôtel Le Gilbert's Azur comme beaucoup d'autres gens et l'explication que nous donnait la jeune peintre de ses tableaux. Le reste, c'est de la pure fiction d'un poète devant les tableaux et au bord de la mer car l'hôtel Le Gilbert's est situé en face de l'océan atlantique et près du wharf que j'affectionne beaucoup. N'oublions pas qu'un des mes anciens recueils de poésie s'intitule bien «*Sous les piliers du Wharf*». Dans cette partie, je montre aussi la similitude entre la poésie et la peinture qui sont presque comme deux sœurs* », a ajouté l'écrivain. Dans la 2e et la 3e partie, Georges Mavouba Sokate peint les villes et les villages ainsi que leurs habitants. De sa plume acérée, il décrit les réalités qu'il vit, que nous vivons dans notre pays. Des

réalités aussi bien heureuses que malheureuses. Chaque partie du recueil est dédiée à des gens qui lui sont chers et très proches. « *J'ai fait un clin d'œil à Diane Nina qui nous a invités ce jour-là à son vernissage, à Christian Ouysika, le chanteur méconnu qui m'accompagne souvent dans les conférences, à Gatien Dzébas et à Richard Mondouji qui me soutiennent dans ce travail ô combien difficile* », a renchéri le poète.

Après «Et que les ténèbres soient» publié en 2015, Georges Mavouba Sokate prépare un roman et un autre recueil de poésie. Né le 2 Juillet 1949 à Brazzaville, de nationalité congolaise, Georges Mavouba Sokate, ancien professeur d'anglais dans divers établissements secondaires du Congo, a aussi travaillé on shore et off shore dans les sociétés pétrolières Amoco Congo, Exploration and Production Company, Walter International, CMS Nomeco Congo et Congorep du Groupe Perenco avant de prendre sa retraite.

Hervé Brice Mampouya

EXPOSITION PHOTO

Désiré Loutsono remporte le premier prix

Le photographe Désiré Loutsono, plus connu sous le pseudonyme de Kinzenguele a reçu le premier prix du concours de photographies intitulé le geste sportif. A cet effet huit photographes avaient été sélectionnés afin de réaliser les meilleures images lors du cinquantenaire des Jeux africains à Brazzaville.



Une des photographies de Désiré Loutsono

Lors des 11ème Jeux africains, organisés à Brazzaville en septembre 2015, les huit photographes s'étaient déployés autour des vingt-trois disciplines, sept milles athlètes présents afin de réaliser les meilleures photographies. A travers ces photographies on découvre les expressions des visages, les émotions du corps, la beauté du mouvement. On peut y lire la rage de perdre, la violence de l'effort, la volonté de la puissance, la fragilité de la coordination corporelle. On peut y voir l'équilibre entre force et talent, entre vitesse et dextérité, entre la grâce du geste et la brutalité de l'objectif, vaincre.

« *Cette exposition nous livre donc des clichés qui témoignent, à un instant donné, de tous ces aspects, entre beauté des corps en action et douleur des corps sculptés dans l'effort. Je n'oublierai pas que ces photographies illustrant le geste sportif font l'objet d'un concours, d'une compétition où le talent trouve tout autant à s'exercer; et suis ainsi très heureux de vous livrer le nom du gagnant distingué par le jury...* », a souligné l'ambassadeur de France au Congo Jean Pierre Vidon.

Le vernissage des meilleurs photographies a eu lieu à l'Institut français du Congo et sera disponible dans son hall jusqu'au 30 Janvier. Le lauréat a reçu un appareil photographique numérique professionnel.

Hermione Désirée Ngoma



Un **Espace de Vente:**
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France



Chris Malonga est le Congolais du week-end avec un but et deux passe décisives. Dylan Bahamboula s'est également distingué par un but...
Le orange portait chance ce week-end (droits réservés)

Ligue 2, 21^e journée

Chris Malonga est l'un des artisans du retournement de situation de Laval face à Auxerre (4-1). Menés au score dès la 26^e, les Tangos égalisent à la 52^e sur une passe décisive, involontaire, de l'ancien Nancéien, heureux de récupérer un ballon repoussé par la transversale : sans le vouloir, il sert Viale sur un plateau (1-1). A la 65^e, le gaucher se mue en buteur, d'un coup-franc, légèrement dévié par le mur, qui termine sa course en lucarne. Le deuxième but de la saison de l'international congolais, qui donnait sa deuxième passe décisive de la soirée à Chafik pour le 4-1 (70^e). Une belle soirée qui pourrait relancer la saison de Malonga, que l'on annonçait, dans l'entourage du club, sur le départ lors de ce mercato d'hiver. Du côté des vaincus, Hardy Binguila et Charlermy Mabila étaient absents.

Dylan Bahamboula était titulaire lors du déplacement du Paris FC au Havre (1-2). Le milieu offensif a été le premier à se mettre en évidence avec un bon débordement sur le côté droit et un centre parfait, au deuxième poteau pour Grange, qui ne trouve pas le cadre du but,

pourtant grand ouvert (12^e). Au sein d'une équipe complètement débordée par les Havrais, Bahamboula n'a plus d'occasion de briller jusqu'à la 65^e et un nouveau déboulé côté droit : alors que tout le monde s'attend à un centre, le milieu offensif cherche le cadre et trompe Farnolle, qui ne peut que ralentir la course du ballon. Le premier but en Ligue 2 de Bahamboula, l'un des seuls Parisiens à surnager.

Kévin Koumba était titulaire en pointe lors de la réception du leader nancéien. L'international congolais s'est vite distingué par un appel sur la droite ; servi par Pelé, il débordé et sert en retrait Joseph-Monrose, qui ne peut reprendre mais remet le ballon à Pelé, qui ouvre le score (16^e). Discret par la suite, alors que Brest subissait la loi de Nancy, qui rapporte finalement le point du nul 1-1. Dans les rangs lorrains, Brice Samba junior est resté sur le banc tandis que Tobias Badila, Yann Mabella et Christ-Emmanuel Maouassa étaient laissés à disposition de la réserve.

Créteil partage les points avec Lens (1-1). Remplaçant, Hugo Konongo est entré à la 85^e, alors que son équipe me-

nait au score ; mais les Nordistes égalisent à la 91^e sur un but gag de Scarramozino. Au classement, Nancy reste en tête avec 43 points, loin devant Auxerre, 9^e avec 29 points. Laval est 11^e avec 28 points, soit un de mieux que Brest, 27^e. Créteil est 16^e avec 21 unités et le Paris FC ferme la marche avec 15 points.

National, 18^e journée

Remplaçant, Ladislas Douniama est entré à la 86^e lors du match nul de Strasbourg à Orléans.

Sur le banc au coup d'envoi du match Dunkerque-Belfort, Bevic Moussiti-Okoko est à la 46^e en remplacement de Tchokounté, blessé. Auteur d'un bel enchaînement à la 49^e, mais sa frappe est captée.

Sans Amine Linganzi, non convoqué, Fréjus-Saint-Raphaël concède le match nul 1-1 face à Marseille-Consolat. Avec 30 points, Strasbourg reprend la première place au bénéfice du résultat de Belfort à Dunkerque, qui s'accroche au wagon de tête (6^e avec 26 points). Avec 15 points, Fréjus-Saint-Raphaël conserve sa peu envieuse dernière place.

Camille Delourme

REMERCIEMENTS



Les familles Mandoumou, N'dembi, Dinghat, Bibaloud, Koumbhat et frères tiennent à exprimer leur reconnaissance et sincères remerciements à tous les proches et amis pour leurs soutien et affection lors du décès, en France, de leur fille, sœur, nièce, petite fille, Eléonore Mandoumou-Mangondo, en date du 21 décembre 2015, à l'hôpital René Huguenin à Saint Cloud.

Eléonore repose désormais en paix à Pointe-Noire, au Congo, depuis le 06 janvier dernier.

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, la disparition le 7 janvier 2016 à la fleur d'âge de leur belle-sœur, femme, Raissa Bertille Edzoulaliko.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Date : mardi 19 janvier 2016

9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

11 heures recueillement au domicile familial, sis 54, rue Okoulou-Mbié à Mikalou

13 heures départ pour le cimetière privé Bouka (Itatolo)

16 heures : fin de la cérémonie



Les enfants Koutou, Diadi, Itoni et Mfikou ont la profonde d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur mère, tante, grand-mère, Pauline Mampembe, survenu au CHU de Brazzaville, le 9 janvier 2016. L'inhumation aura lieu le 19 janvier 2016 au cimetière privée Ma Campagne selon le programme ci-après :

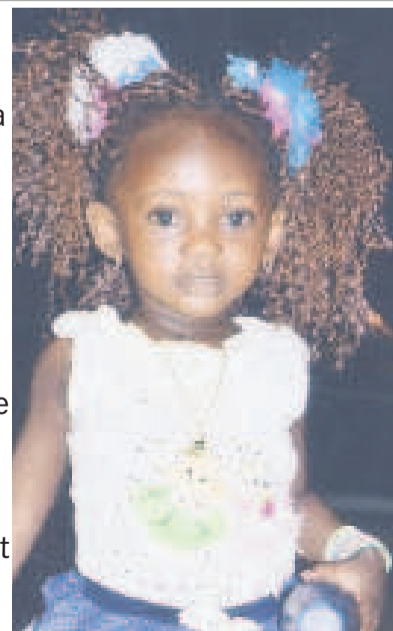
- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h00 : reueillement au domicile, n°53, rue Konda à Ouenzé ;
- 14h00 : départ pour le cimetière ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



Djason Philosophe, Antoine Mobassi, Franklin Mobassi, Yvonne Kabamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce et petite-fille, Franciane Santos Mobassi, survenu le 13 janvier 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, n° 113, rue Oboya à Talangai, non loin de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste.

L'inhumation a lieu ce mardi 19 janvier au cimetière « La Grâce ».



FOOTBALL

Le week-end des Africains en Europe

Angleterre, 22^e journée

Bournemouth bat Norwich 3-0 avec un but de l'Anglais d'origine congolaise (RDC) Benik Afobe. Il s'agit de son premier but pour son nouveau club : l'attaquant de 22 ans formé à Arsenal s'est engagé pour 4 ans et demi le 10 janvier en provenance de Wolverhampton. Entré en jeu à la 75^e, le Béninois Rudy Gestede égalise pour Aston Villa face à Leicester City (1-1). Avec ce point pris, les Villains restent lanterne rouge, tandis que Leicester conserve sa seconde place.

Manchester City cartonne Crystal Palace 4-0 avec une passe décisive du Nigérian Kelechi Iheanacho. A 19 ans, le jeune international de 19 ans fête avec la manière sa deuxième titularisation avec les Citizens.

Belgique, 22^e journée

Malgré l'expulsion rapide du RD-Congolais Katuku Tshimanga (35^e), Genk bat Zulte-Waregem. Le Nigérian Onyine Ndidi est l'auteur du premier but de Genk. Le FC Bruges bat Mouscron 3-0 avec un but et une passe décisive du Malien Abdoulay Diaby. Face à son ancien club, Diaby marque ainsi son 11^e but de la saison, ce qui en fait le meilleur buteur de Jupiler league.

Westerlo s'impose face à Malines (3-2) avec un but et une passe décisive de l'international béninois Frédéric Gounongbe. L'Algérien Sofiane Hanni a marqué le second but malinois. Le premier nommé totalise ainsi 9 buts et le second atteint la barre des dix. Score fleuve mais sans vainqueur entre Ostende et Waasland-Beveren (3-3). Le Nigérian Joseph Akpala égalise pour Ostende et marque sa 5^e réalisation de la saison, tandis que le Zimbabwéen Knowledge Musona inscrit le 3^e but de son équipe. Son 9^e personnel.

Ecosse, 23^e journée

Deux passes décisives et un but sur penalty : le Camerounais Arnaud Sutchuin Djoum a grandement contribué au carton de Heart of Midlothians sur Motherwell (6-0). Patrick Thistle s'incline à domicile face au FC Dundee (2-4) malgré



Mavis Tchibota a inscrit son deuxième but de la saison et offert une précieuse victoire à son équipe (droits réservés)

le 3^e but de la saison de l'Anglo-Nigérian David Oluwaseun Amoo.

Israël, 19^e journée

Kfar Saba remporte son duel de mal classé sur le terrain de l'Hapoel Tel Aviv (1-0 grâce au but de l'international Espoirs congolais, Mavis Tchibota. Auteur de son deuxième but de la saison, le joueur prêté par le Maccabi Tel Aviv permet au promu de se rapprocher de la 6^e place, synonyme de play-offs. Jude Nworuh ouvre le score à la 90^e pour le Bnei Yehuda, qui l'emporte finalement sur le terrain du Maccabi Netanya (2-0). Il s'agit du 5^e but de la saison pour le Nigérian.

Italie, 20^e journée

Le Nigérian Jerry Mbakogu offre la victoire à Carpi face à la Sampdoria (2-1). Avec ce penalty, l'attaquant marque son premier but en Série A, lui qui a déjà évolué en Série B et C (35 buts en 5 saisons). Le Milan AC l'emporte 2-0 avec

une réalisation du Ghanéen Kévin-Prince Boateng. De retour en Lombardie cet hiver, il n'a eu besoin que deux apparitions pour trouver le chemin des filets.

Portugal, 18^e journée

L'Algérien Islam Slimani égalise pour le Sporting Lisbonne, finalement contraint au match nul 2-2 par Tondela, la lanterne rouge. Le 14^e but de la saison du Fennec. Pierre Sagna, latéral droit de Moreirense égalise à la 24^e. Son équipe l'emporte finalement 2-1 sur le terrain d'Arouca. Bilan contrasté pour l'Ivoirien Wilfried Boly, qui ouvre le score pour le Sporting Braga à la 20^e. Cinq minutes plus tard, l'ancien Auxerrois provoque un penalty et est expulsé. Fort heureusement pour lui, son équipe l'emporte finalement 3-2 à Funchal. L'Ivoirien Bakary Saré n'a eu besoin que de 4 minutes pour ouvrir le score en faveur du Vitoria Guimaraes. Et lui offre ainsi la victoire face au FC Porto.

Turquie, 18^e journée

Gaziantepspor l'emporte sur le terrain de Kasimpa (2-1) avec un but sur penalty du Nigérian John Chibuikwe. Antalyaspor chute à domicile face au BB Istanbul, malgré la réduction du score de Mbilla Etamé sur une passe de son illustre compatriote, Samuel Eto'o. Malgré la prestation du Camerounais Léonard Kweuke, passeur et buteur sur penalty, le Caykur Rizespor s'incline à domicile face à Genclerbirligi (2-3). C'est l'Anglais Djalma qui a marqué le but de la victoire des visiteurs.

Angleterre, 27^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona était titulaire dans l'axe gauche de la défense de Dagenham, défait 1-2 à domicile par Northampton, le deuxième du classement. Dagenham ne parvient donc pas à aligner une troisième victoire consécutive en championnat. Mais conserve

toutefois deux points d'avance sur le 23^e et premier relégable, Yeovil Town.

Belgique, 22^e journée, 1^{re} division

Francis N'Ganga était titulaire lors du match nul concédé par le Sporting Charleroi face à Saint-Trond (0-0). Actif sur son côté gauche, l'ancien Tourangeau a délivré plusieurs centres dont celui qui avait débouché sur la faute sur Pollet : malheureusement, Perbet a ensuite manqué le penalty sifflé sur l'action.

Petit évènement à Zulte-Waregem où Marvin Baudry était titulaire pour la première fois de la saison (jusqu' alors, il n'avait manqué que deux journées, les 4^e et 16^e, lors desquelles il n'était pas dans le groupe) à l'occasion du déplacement de son équipe à Genk. Entré à la 85^e, il n'a pu empêcher le deuxième but de Genk à la 87^e et la défaite de Zulte. Ostende reçoit Waasland-Beveren ce dimanche soir sans Yannick Loemba, non retenu. Au classement provisoire, Ostende est 4^e avec 38 points, devant Zulte-Waregem, 5^e avec 33 points. Septièmes, les Zèbres de Charleroi ne comptent plus que deux points de retard sur Genk, le 6^e.

Israël, 19^e journée, 1^{re} division

Deuxième but de la saison pour Mavis Tchibota, qui offre la victoire à l'Hapoel Kfar Saba sur le terrain de l'Hapoel Tel Aviv (1-0). Titulaire, l'international Espoirs a débloqué le score à la 48^e d'une frappe du gauche à l'entrée de la surface, placée dans le soupirail. Remplacé à la 53^e. Avec ce succès à l'extérieur, Kfar Saba n'est plus qu'à 2 points de la 6^e place, synonyme de play-offs.

Italie, 18^e journée, 3^e division, groupe C

Pagani concède le match nul 2-2 face à Foggia, deuxième du classement. Ravy Tsouka Dozi est resté sur le banc. Avec 19 points, Pagani n'a plus qu'une longueur d'avance sur le 14^e et premier relégable.

Camille Delourme



Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Glacière Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Assurance Santé
Assurance Construction
Assurance Vieillesse
Assurance Voyage
Assurance Entreprise

Soyez rassurés avec nos services!!

Agence K19 Avenue de la Capitale - Tél : +243 20 28 12 88 / 11 28 12 88
 Agence P18 : 128 Avenue de la Capitale - Tél : +243 20 28 12 88 / 11 28 12 88
 Email : agence.congo@arcc.org - www.arcc.org

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

FACILITATION AU DIALOGUE

Controverse autour de la désignation d'Edem Kodjo

Tout en jetant son dévolu sur l'ex-Premier ministre togolais, la Commission de l'Union africaine demande aux partis politiques de la majorité et de l'opposition ainsi qu'à la société civile de participer au dialogue pour trouver un consensus afin de consolider le processus démocratique en RDC.

Alors que les Nations unies continuent de tergiverser dans le choix du facilitateur chargé d'amener les Congolais sur la table des discussions dans le cadre du dialogue national, la Commission de l'Union africaine (UA) que dirige Nkosazana Dlamini-Zuma a finalement décidé de prendre les choses à son compte. Dans un communiqué publié le 14 janvier, l'UA a jeté son dévolu sur son ancien secrétaire général et membre du groupe des sages au sein de l'organisation panafricaine, Edem Kodjo. Ce dernier a la lourde tâche de faciliter le dialogue entre le pouvoir et l'opposition dans un climat politique tendu où les intérêts de deux camps sont difficilement conciliables. L'ex-Premier ministre togolais a été prié par Nkosazana Dlamini-Zuma de se rendre de toute urgence à Kinshasa pour mener les consultations nécessaires pour le lancement du dialogue. La présidente de la commission de l'UA qui soutient fortement cette initiative « comme le seul moyen de relever les nombreux défis auxquels est confronté le pays », demande aux partis politiques de la majorité et

de l'opposition ainsi qu'à la société civile « de participer au dialogue pour trouver un consensus afin de consolider le processus démocratique en RDC », peut-on lire dans le communiqué.

D'une manière générale, la classe politique congolaise salue la désignation d'Edem Kodjo d'autant plus que ce dernier a déjà fait ses preuves notamment dans la résolution de la crise burkinabè, après la démission de Blaise Compaoré. Il bénéficie, d'ores et déjà, d'une présomption d'efficacité étant entendu qu'il connaît l'Afrique et la RDC. Au sein de la majorité, cette désignation est perçue comme l'élément détonateur censé impulser la dynamique du dialogue empêtrée dans les méandres des tergiversations. « Il faut croire maintenant qu'il est désigné, nous ne pouvons plus faire la fine bouche. Et il est temps que nous allions au dialogue, avec la présence de ce facilitateur qui est africain et qui aime le Congo », a déclaré, pour sa part, le porte-parole de majorité présidentielle, André-Alain Atundu Liongo. D'autres cadres de la plate-forme présidentielle abondent dans le même sens à l'instar d'Emmanuel Shadari Ramazani (porte-parole du PPRD) qui ne voit aucun inconvénient à cette désignation. Ce qui compte à ses yeux, c'est que les Congolais se parlent et qu'ils trouvent des solutions idoines pour un processus électoral apaisé et transparent, relativisant ainsi le débat sur le profil du facilitateur.

Par contre dans l'opposition, la personne d'Edem Kodjo ne passe pas, particulièrement dans les milieux du « Front citoyen 2016 » et de la Dynamique de l'opposition. Dans ces regroupements politiques de l'opposition, on est convaincu que l'ancien secrétaire général de l'UA viendrait en RDC pour faciliter le glissement et préparer un troisième mandat de Joseph Kabila au mépris de la Constitution. « Nous n'attendons pas de facilitateur, ni de Nations unies ni de l'Union africaine. Nous n'avons pas demandé un dialogue. Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est le respect de la Constitution. Nous n'acceptons pas Edem Kodjo et nous ne le verrons pas », dixit Martin Fayulu (président de l'ECidé). Il estime que ce n'est pas le dialogue qui intéresse les Congolais maintenant mais plutôt les élections de 2016.

À l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), on estime qu'il est trop tôt d'émettre un quelconque jugement sur le facilitateur sans avoir réuni au préalable tous les éléments ayant prévalu à sa désignation. Tout en saluant ce choix, une autre frange de l'opposition dite « nationaliste » réputée moins radicale regrette tout de même que ce soit un étranger qui vienne rassembler les Congolais, alors que ces derniers pouvaient transcender leurs divergences en se mettant ensemble pour le dialogue.

Alain Diasso

JUSTICE

Deux nouveaux dossiers à charge contre Germain Katang

Au-delà des poursuites de la CPI, l'ancien seigneur de guerre est aussi impliqué dans d'autres dossiers tout aussi graves dont sa présumée implication dans l'assassinat de neuf casques bleus en Ituri (ex-Province Orientale) en 2005.



Germain Katanga

Alors qu'il devrait en principe sortir de prison le 18 janvier, Germain Katanga continue encore à croupir au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). « Il ne sortira pas », avait lâché le ministre de la Justice, Alexis Thambwé Mwamba, faisant fi de la remise de peine qu'avait bénéficiée l'intéressé début novembre de la part de la Cour pénale internationale (CPI). Cette dernière avait, en effet, jugé bonne sa conduite pendant les procédures. Transféré le 19 décembre avec Thomas Lubanga (un autre seigneur de guerre condamné par la CPI) à Kinshasa où il était censé finir sa peine, l'ancien leader des Forces

de résistance patriotiques en Ituri (FRPI) devra passer des jours supplémentaires en prison. Ainsi en a décidé le gouvernement via le ministre de la Justice.

Poursuivi par la CPI pour des crimes précis, « Germain Katanga est aussi impliqué dans d'autres dossiers tout aussi graves », a indiqué Thambwé Mwamba. En clair, la RDC s'appête à engager de nouvelles procédures judiciaires contre Germain Katanga indépendamment de la CPI. Deux procédures, a indiqué l'officiel congolais, sont en cours contre l'intéressé. La première est initiée par le Parquet général de la République (PGR) qui doit l'entendre notamment sur son implication dans l'assassinat de neuf casques bleus en Ituri (ex-Province Orientale) en 2005. L'autre procédure est à mettre à l'actif de l'auditorat général des forces armées qui le soupçonne d'avoir eu des « contacts » avec « d'autres officiers qui sont poursuivis ». Pour ces deux griefs, Germain Katanga devrait répondre en prouvant son innocence. Il a latitude de recourir à tous les avocats pour assurer sa défense, a indiqué le ministre tout en confirmant que le procès y afférent sera tout à fait juste.

Pour rappel, Germain Katanga (37 ans) a été condamné par la CPI en 2014 à douze ans de prison pour sa complicité dans l'attaque d'un village du nord-est de la RDC ayant fait environ deux-cents morts en 2003. De la CPI à Kinshasa, il est à noter que l'ex-seigneur de guerre n'est pas encore au bout de ses peines.

A.D.

DOTATION

Le Japon accorde des lampes solaires aux centres de santé de Kinshasa

Deux cent kits de lampes solaires viennent d'être offerts aux cent centres de santé de la ville de Kinshasa par le Japon. Cette dotation entre dans le cadre de l'aide non remboursable des petits projets locaux.

La signature de l'accord de don est intervenue entre l'ambassadeur du Japon en RDC, Shigeru Ushio, et le président national de la Croix-Rouge du Congo, Dominique Lutula. Selon un communiqué de l'ambassade du Japon, les deux cents kits de lampes solaires fabriquées par la firme japonaise Yuasa seront installés dans les centres de santé situés dans la périphérie de la ville de Kinshasa. La mise en service de ces lampes solaires permettra d'améliorer l'accès aux centres de santé pendant la nuit. Ces kits sont aussi équipés d'une branche USB qui permettra de charger des téléphones portables surtout quand l'on sait que la fourniture en énergie électrique est un casse-tête pour les populations kinoises en l'occurrence celles habitant la périphérie de la ville. Les fonds qui seront générés par le chargement

des téléphones portables serviront à l'entretien de ces lampes solaires. La gestion rationnelle de ces fonds permettra de faire durer ce projet.

Dans le secteur de la santé, le Japon est un grand partenaire du ministère de la Santé publique. Grâce à l'appui du Japon, les experts du ministère de la Santé publique ont été en formation au Japon dans le cadre du renforcement de leurs capacités. Toujours dans le cadre du partenariat avec la RDC, le Japon a construit l'institut national pilote de l'enseignement en sciences de santé. Il a eu également à financer la construction d'un centre de santé dans la commune de Kinseso.

Avec les cliniques de Lubumbashi, le Japon a eu à signer un projet de partenariat public-privé portant sur l'installation d'un incinérateur médical. Dans la lutte contre la maladie à virus Ébola, le Japon a aussi apporté sa contribution. Il a appuyé la RDC en lui dotant des matériels de protection et de détection de cas suspect de la maladie.

A.Nz.

SANTÉ

SOS du MCZ de l'hôpital général de Bongandanga aux humanitaires

Situé à cent trente kilomètres de Lisala dans la province de Mongala issue du démembrement de l'ancienne province de l'Équateur, l'hôpital général de Bongandanga se trouve dans un état de délabrement accentué rendant même difficile le travail du personnel soignant.

La formation médicale de Bongandanga exige une totale réhabilitation. C'est dans ce cadre que son médecin chef de zone de santé lance un SOS aux humanitaires et aux personnes de bonne volonté pour aider cet hôpital à retrouver sa belle robe d'antan. Le Dr Servet Motendo, médecin chef de zone de santé de Bongandanga, a particulièrement insisté sur la nécessité de réhabiliter d'urgence le pavillon de chirurgie. Les murs de ce pavillon sont fissurés et les locaux suintent de partout pendant les pluies, obligeant ainsi les infirmiers à déplacer les malades alités dans d'autres locaux. En sus de la réhabilitation du service de la chirurgie, le labo-



Les conditions de travail permettent au personnel de santé de bien soigner les patients ratoire, explique le Dr Servet Motendo, doit non seulement être retapé mais aussi équipé parce qu'il est sous-équipé. Par manque de matériels, laisse-t-il entendre, la plupart d'examen de routine recommandés aux malades n'y sont que partiellement réalisés.

La conséquence de ce manque de matériel est que les malades sont parfois contraints d'aller se faire examiner ou se faire soi-

gnier à Lisala, situé à 130 km de Bongandanga. L'hôpital général de Bongandanga est le seul de tous les hôpitaux de référence de la Mongala à n'avoir pas été réhabilité depuis sa construction en 1959. Il mérite donc d'être réhabilité pour permettre au personnel soignant de travailler dans les bonnes conditions pour assurer une bonne prise en charge des malades.

Aline Nzuzi

SITUATION POLITIQUE

Le G7 et la Dynamique de l'opposition réitèrent leur refus catégorique au dialogue national

Les deux groupements politiques, qui jugent ces pourparlers inopportuns et sans objet, se sont également refusé de souscrire à la facilitation initiée par la présidente de la Commission de l'Union africaine.

Dans une déclaration commune lue le 18 janvier devant la presse au siège du G7 par le modérateur en exercice de la Dynamique de l'opposition, Jean-Lucien Bussa, et contresigné par le président en exercice du G7, Charles Mwandu Nsimba, les deux regroupements politiques ont noté que toute solution à l'impasse actuelle en RDC, intentionnellement créée, passe impérativement par le respect de la Constitution de la République, l'alternance démocratique conformément à la Constitution et l'organisation d'élections libres, pluralistes, transparentes et crédibles, dans les délais constitutionnels. Ces deux regroupements politiques dont la suite logique de la réaction est de ne pas pouvoir souscrire à la facilitation initiée par la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) ont également réitéré leur rejet catégorique du dialogue convoqué par le président de la République, Joseph Kabila.



Jean-Lucien Bussa, encadré par les membres du G7 et de la Dynamique de l'opposition

Un forum inopportun et sans objet

Pour le G7 et la Dynamique de l'opposition, à l'heure actuelle, il n'y a pas institutionnelle ou constitutionnelle en RDC qui puisse justifier la tenue d'un forum national après celui de Sun City. Ces regroupements ont noté que la crise actuelle dans le pays est artificielle. Elle est, selon ces deux plates-formes politiques, « l'expression de la volonté du président Joseph Kabila de tuer la démocratie en RDC en se faisant un nouvel ordre politique et une nouvelle Constitution qui lui garantissent une présidence à vie ». Ce que, selon ces deux regroupements, les Congolais, déjà meurtris par trente-deux ans de

dictature, ne peuvent accepter ni tolérer.

Le G7 et la Dynamique de l'opposition ont également fustigé la position de la présidente de l'UA exprimé dans son communiqué du 14 janvier. Ces deux regroupements politiques ont relevé que ce communiqué ne correspond pas à la réalité de la situation actuelle en RDC et ne reflète pas les aspirations démocratiques du peuple congolais. « Ce communiqué témoigne, en plus, que la Commission de l'UA est soit mal renseignée, soit insuffisamment informée de ce qui se passe en RDC », ont-ils fait constater. Ces regroupements ont également déploré que ce communiqué de la

présidente de la Commission de l'UA ne fasse nullement allusion à la Constitution de la RDC et aux questions majeures soulevées relatives à la démocratie, aux élections et à l'État de droit, pourtant érigées en valeurs absolues par les textes fondamentaux de l'UA. Ils se sont dits étonnés que la présidente de l'UA ignore totalement les résolutions pertinentes 2098 et 2211 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Exacerber la tension politique

Pour le G7 et la Dynamique de l'opposition, la position de la présidente de l'UA exprimé dans le communiqué ciblé n'est pas susceptible de faciliter le déblocage rapide du processus électoral et de consolider la démocratie en RDC. Au contraire, ont noté ces regroupements politiques, elle va exacerber la tension politique et éloigner davantage toute perspective d'organisation des élections, plus spécialement de la présidentielle et des législatives que les Congolais attendent dans les délais constitutionnels. À en croire le G7 et la Dynamique de l'opposition, la position de la présidente de la Commission de l'UA apparaît comme une caution inacceptable apportée à la

tentative du président Kabila et de sa majorité, de remettre en cause l'ordre politique et institutionnel démocratique convenu par toutes les forces vives de la Nation congolaise au dialogue intercongolais.

Les deux regroupements ont rappelé à la Communauté internationale que la crise artificielle en RDC a été délibérément créée par le président de la République et sa famille politique, la majorité présidentielle, qui tiennent à demeurer au pouvoir contre la volonté du peuple et en violation de la Constitution, pacte fondateur de la troisième République et socle des valeurs républicaines et démocratiques sur lesquelles reposent la cohésion nationale, la paix et la stabilité institutionnelle en RDC. Ce qui les amène à lancer un appel pressant à ladite communauté internationale et à l'UA, de tout mettre en œuvre afin que le président Kabila, garant de la Constitution, la respecte et libère la démocratie ainsi que le processus électoral, gages de l'unité nationale, de la paix, de la stabilité et du développement durable en RDC.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

Marie Misamu n'est plus

La cantatrice se trouvait à une retraite de prière dans la périphérie est de Kinshasa, le 16 janvier, quand elle a ressenti des « malaises ». Elle a été conduite à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à N'djili où elle est décédée.

La nouvelle est tombée tel un couperet. Depuis le 16 janvier, Kinshasa est dans la fièvre de la disparition de la sœur Marie Misamu, cette chanteuse hors pair du gospel dont la musique passe pour un patrimoine culturel du pays. Beaucoup de gens dans la ville ont encore du mal à croire à cette mort tragique et inopinée d'autant plus que rien, jusqu'à ses derniers instants, ne prédisposait l'artiste à cette éventualité macabre. Des sources proches d'« Artiste en danger », l'on apprend que la star s'était retirée dans la périphérie est de la ville pour une retraite en vue d'entretenir sa communion avec l'Éternel Dieu. Un rituel auquel elle n'a jamais dérogé depuis qu'elle fait de la musique chrétienne sa profession. C'était pour ne plus regagner son domicile. Atteinte par un malaise subit, elle aura lutté de toutes ses forces pour conjurer le mauvais sort, mais hélas ! Acheminée d'urgence à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à N'djili, elle n'a pu surmonter la crise qui était déjà aiguë nonobstant l'intervention du corps médical qui a expérimenté toute sorte de méthode de réanimation. C'est à 19 heures que la cantatrice lâchera son dernier soupir à la suite d'un arrêt cardiaque brusque qui a mis fin aux espoirs des médecins. Actuellement le corps de l'illustre disparu se trouve à la morgue de la clinique Ngaliema en attendant le programme des obsèques qui sera publié incessamment, apprend-on.

De Marie Misamu, l'on retiendra cette gaieté de cœur et la joie de vivre qu'elle transmettait dans ses chansons qui, généralement, incitaient à la réflexion sur le genre humain. Elle évangélisait tout en mettant en relief des faits sociaux d'où elle tirait des enseignements qu'elle partageait avec les siens. Propulsée au devant de la scène par le regretté Debaba El Shaba dans les années 90, elle a su tisser sa toile en côtoyant d'autres



Marie Misamu

grands noms de la musique chrétienne tel que feu Charles Mombaya. Elle a ainsi aiguillé son talent jusqu'à voler de ses propres ailes et s'affirmer comme une star attirée du gospel congolais. Elle a aligné des albums à succès et livré des concerts à travers le monde. Son originalité restera sans nul doute sa technique vocale hors pair et sa très forte personnalité que ni les critiques acerbes ni les rumeurs les plus viles n'ont réussi à écorner.

Artiste multidimensionnelle, elle a aussi fait du cinéma en prestant notamment dans « Les habits neufs du gouverneur » et tenté une incursion dans le théâtre populaire en intervenant dans la troupe « Cinarc ». Elle était le point d'intersection entre la musique dite profane et la musique chrétienne et côtoyait les artistes de deux bords sans préjugés ni partie pris. Elle restera pour longtemps un bel exemple d'humilité et d'abandon de soi au regard de son caractère altruiste. Que Dieu ait son âme.

Alain Diasso

CHAN RWANDA 2016

Entrée tonitruante de la RDC face à l'Éthiopie

Les Léopards locaux de la RDC se sont largement imposés, le 17 janvier, au stade Huye de Butare sur les Walyas d'Éthiopie par trois buts à zéro, en première journée de la poule B de la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) de football Rwanda 2016.

Le premier but des poulains du sélectionneur Florent Ibenge a été inscrit par Guy Lusadisu à la 43e minute, reprenant de la tête un centre rentrant d'Héritier Luvumbu Nzinga. Le deuxième a été l'œuvre de Luvumbu sur un centre de Meschak Elia peu après la reprise de la deuxième période. Enfin, le troisième but a été marqué par Meschak Elia sur un assist (passe décisive) d'Héritier Luvumbu Nzinga quasiment à l'heure de jeu. Tout au long de cette partie, les Walyas, avec dans leur rang le vétéran défenseur central Tesfayi, n'ont pas existé, dominées dans l'entrejeu par le milieu de terrain mis en place par le coach Florent Ibenge, son adjoint Mwinyi Zahera, et ses deux autres assistants, Raoul Jean-Pierre Shungu et Papy Kimoto.

C'est un onze de départ visiblement préparé pour cette confrontation qui a débuté la partie. Matampi Vumi Ley (DCMP) a gardé les perches, avec devant lui une défense à quatre, à plat, avec Joyce Lomalisa Mutambala (V.Club) sur le flanc gauche, et Junior Baumeto (Saint-Eloi Lupopo) à droite. Joël Kimwaki (Mazembe) et Padou Bompunga (V.Club) ont occupé l'axe central. Nelson Munganga (V.Club) était à la récupération, avec à ses côtés Merveille Bope (Mazembe), et Guy Lusadisu (V.Club) dans l'animation de jeu, dans l'axe. Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club) s'est placé comme d'habitude dans le couloir droit, lui qui est plutôt gaucher, alors que Meschak Elia (CS Don Bosco) a été très vif sur le flanc gauche. Jonathan Bolingi Mpangi (Mazembe) a été le danger permanent pour la défense éthiopienne.

Les deux journées restantes...

Après cette victoire, les Léopards locaux qui visent ouvertement le sacre après la victoire de la première édition en 2009, aborderont la deuxième journée avec un moral de qualification ; ce sera le 21 janvier face aux Palancas Negras d'Angola. Les deux équipes se sont rencontrées en décembre dernier à Luanda à l'occasion de la commémoration du 40e anniversaire de l'Indépendance angolaise. L'Angola s'était imposé en finale par un but à zéro. Le match du 21 janvier pourrait sonner comme une revanche pour les Léopards locaux Rd-Congolais. Mais l'Angola jouera sans doute le va-tout, parce que battu pour sa première sortie, le même dimanche 17 janvier 2016 en deuxième match, par le Cameroun par zéro but à un. A la dernière journée, la RDC affrontera le Cameroun le 25 janvier 2016. Au terme de la première journée dans ce groupe B, la RDC est donc premier avec trois points, suivie du Cameroun avec également trois points. L'Angola occupe la troisième position, et l'Éthiopie la quatrième, les deux équipes n'ayant enregistré de points.

Groupe A... le Rwanda...

Notons-le dans le groupe A, les Amavubi du Rwanda ont battu les Eléphants de la Côte d'Ivoire par un but à zéro, alors que les Lions d'Atlas du Maroc et les Panthères du Gabon ont fait match nul de zéro but partout.

Martin Enyimo

TRANSPORT EN COMMUN

«Esprit de vie» ne tient plus promesse

Les usagers de ce système de transport en commun se plaignent du comportement de certains équipages, qui fonctionnent selon leur volonté, s'écartant de la ligne de conduite tracée, sans que cela puisse émouvoir les gestionnaires dudit système.

Chasser le naturel, il revient au galop, dit-on. Les temps passent et « Esprit de vie », le système de transport initié à Kinshasa par le gouvernement central en vue de résorber le problème de transport dans la mégalopole congolaise, ne sait plus répondre aux attentes des usagers par la boulimie des équipages (chauffeurs et percepteurs) doublée de l'incapacité des gestionnaires de ce système de transport à faire respecter les règles du jeu.

Tenez ! Les soirs, des usagers du système «Esprit de Vie»- ceux certains itinéraires qui mènent au centre-ville- passent des heures à la file, sans que ces bus viennent pour de les ramener à leur décision. La dernière mauvaise expérience qui a été rapportée concerne la ligne Masina/Congo-Boulevard du 30 Juin.

Ce jour-là, les usagers ont attendu pendant près de deux heures, sans qu'aucun bus ne se pointe alors que le dernier a quitté le boulevard peu avant dix-huit

heures. La tête de la file était à l'endroit habituel, au niveau de la construction du siège de l'Eco-bank et sa queue était arrivée au niveau des abris de la société Transco, devant les bureaux de Bruxelles Airways, ex-Sabena. Selon les estimations, trois bus pourraient permettre à toutes ces personnes rangées de quitter le centre-ville. Mais, à leur grande surprise, jusque vers 20 heures, aucun bus ne s'est pointé, malgré les assurances du régulateur, qui avait dit avoir appelé à quatre reprises son collègue posté à Masina, qui avait noté que les bus étaient en route.

À vingt heures, le régulateur posté sur le boulevard a plié ses bagages, emportant les chaises qui lui servent de bureau, sans indiquer aux gens rangées que son travail était fini et qu'aucun bus ne pouvait, à ces heures-là, venir les récupérer. « C'est à chacun de comprendre car, après vingt heures, ces bus-là ne viennent plus ici. Ils ont tous fermé leur téléphone, même le régulateur de Masina n'est plus joignable », a expliqué un des usagers qui, apparemment, maîtrise comment les choses se passent au niveau de ce système de transport en commun.



Les bus «Esprit de vie»

Un système qui négocie mal le virage

Approché pour nous éclairer davantage, cet usager note que vers certaines heures du soir, ces bus choisissent de desservir des trajets plus courts que d'habitude en vue de faire plus de recette. C'est pourquoi au lieu d'arriver en ville, ils préfèrent aller vers Victoire. Pour nous en convaincre, on a pris l'itinéraire habituel pris par ces bus, celui de la route Poids lourds. C'était également pour vérifier si l'embouteillage, récur-

rent sur certains tronçons de cette voie, n'était pas à la base de cette carence constatée pendant près de deux heures. Le constat a été sans appel : la circulation était très fluide. À aucun moment du trajet, on s'est arrêté à cause de l'embouteillage. Ce qui confirme toutes les hypothèses posées.

Devant cette réalité, qui serait également connue par les propriétaires de ces bus, on se rend compte que le système, bien qu'initié pour résorber le problème de transport en commun

et chasser ou remplacer, comme l'avait souhaité l'initiateur, les bus Mercedes appelés «Esprits de mort», la gestion de ce système pose problème. La question qui taraude actuellement la tête des usagers est de savoir ce que ce système deviendra quand le contrat confiera totalement ces bus à leurs différents propriétaires. « Ces bus ne ressembleront qu'à ces «Esprits de mort» décriés et l'on aura déshabillé saint Paul pour habiller saint Pierre », a regretté l'usager susmentionné.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1

V.Club ploie Rojolu, FC MK domine Vutuka, Mazembe implose Océan Pacifique

La phase classique de la 21^e édition du championnat national de football s'est poursuivie le week-end dernier avec quelques rencontres dans les trois zones de développement telles que réparties par la Ligue nationale de football (Linafoot), instance organisatrice de cette compétition nationale de football.

Leader de la zone de développement ouest et bien qu'amputé de huit joueurs retenus chez les Léopards locaux de la RDC pour le quatrième Championnat d'Afrique des nations (Chan) Rwanda 2016, l'AS V.Club s'est imposé, le 16 janvier au stade

bo a ouvert la marque pour les Dauphins Noirs de la capitale à la 39^e minute sur penalty consécutive à une faute du défenseur Mbiyavanga de Rojolu qui l'a fauché dans sa surface de réparation. L'on signale qu'à la 30^e minute, Ikanga Mayimona avait loupé le penalty, la balle a été renvoyée par le gardien de but Awazi. Et à la 42^e minute, Rojolu a égalisé par le biais de Lumanisa Mpimpa, de la tête sur un centre de Kudia. V.Club a définitivement pris de l'avance au tableau d'affichage à la deuxième période avec le deuxième but du latéral gauche Dido Bafola à la 62^e minute d'une frappe sèche sur une passe de

but à la 88^e minute.

Avant cette rencontre, le FC MK écrasait l'AS Vutuka de Kikwit par trois buts à zéro en match de la 17^e journée. Tshilembi wa Tshilembi (43^e minute), Tondi Kafuti (53^e minute) et Mvumpa Katomba (66^e minute) ont été les buteurs de cette rencontre. Le vendredi 15 janvier 2016, la formation de Shark XI FC de Kinshasa avait dominé TP Elima de Matadi (Kongo Central) par trois buts à zéro, dans le cadre de la 18^e journée. Chavda Maisha (35^e et 79^e minute) et le renard des surfaces Junior Olemi Echar (63^e minute) ont été les principaux bourreaux des Monstres de la ville portuaire et chef-lieu de la province du Kongo Central. L'on rappelle que V.Club est leader de cette zone de développement avec un total de 35 points, devant le Daring Club Motema Pembe -DCMP- (31 points).

Zone de centre sud...

Déjà qualifié pour le Play-Off après sa victoire sur Don Bosco à Lubumbashi (1-2), Sa Majesté Sanga Balende qui vient d'enrôler l'entraîneur Andy-Magloire Mfutula a conforté sa première place de la zone de développement centre sud avec un deuxième succès de suite. Les Anges et Saints de Mbuji-Mayi ont eu raison, le 16 janvier au stade Frédéric-Kibassa- Maliba de Lubumbashi, des Kamikaze de Lubumbashi Sport



: Sanga Balende

par un but à zéro. L'attaquant Lusiel Mandé, ancien de Dragons de Kinshasa, a inscrit l'unique but de la partie à la 75^e minute. L'on note qu'en match en retard de la 11^e journée, TP Mazembe a laminé FC Océan Pacifique de Mbuji-Mayi par huit buts à zéro. Les buteurs sont le Malien Adama Traoré (8^e et 63^e minutes), l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé (27^e minute), Luyindama Nekadio (42^e et 55^e minutes), l'Ivoirien Roger Assalé (42^e minute), Deo Kanda (65^e minutes) et le Ghanéen Daniel Adjei (86^e minute). L'on rappelle qu'avant sa défaite le samedi, Lubumbashi Sport a disposé d'Océan Pacifique le 12 janvier par un but à zéro. Selon le programme, New Soger devrait rencontrer Mazembe le 18 janvier. Zone de développement est LOC Muungano continue de

dicter sa loi dans la zone de développement est. Le club de Bukavu (Sud-Kivu) a battu, le 16 janvier au stade de la Concorde de la commune de Kadutu dans la ville chef-lieu du Sud-Kivu, l'As Nika de Kisangani (ex-Province Orientale) par trois buts à deux, au terme d'une partie épique. Déjà le 13 janvier, les Olympiens de Bukavu s'imposaient face aux joueurs d'Eldorado de Bunia (province d'Ituri) par deux buts à un. Le même 16 janvier au stade des Volcans de Goma (Nord-Kivu), le club local de Dauphin Noir a été accroché par CS Eldorado de Bunia par zéro but partout. C'était d'ailleurs le même score lors de la confrontation entre Dauphin Noir et l'US Socozaki de Beni (Nord-Kivu) le mercredi 13 janvier 2016.

Martin Engimo



V.Club avant d'affronter Rojolu (photo www.banavea.com)

Tata-Raphaël de Kinshasa, face au SC Rojolu par trois buts à un. C'était dans le cadre de la 16^e journée. Richard Kule Mbom-

Mukoko Batezadio (transfuge de Sanga Balende). Finalement, Ikanga Mayimona a scellé la victoire de V.Club avec le troisième

ÉDUCATION

Les meilleurs élèves de la ville océane et du Kouilou seront primés

La Fondation Mesmin-Kabath (Fomeka) organise le 23 janvier au lycée Victor-Augagneur de Pointe-Noire la 8e édition de l'émulation scolaire. Prélude à l'activité, Mesmin Kabath, président de ladite fondation a animé le 16 janvier à son siège une conférence de presse sur le thème « Mérite et valorisation de talents en milieu scolaire, credo de la Fomeka ».



Mesmin Kabath, président de la Fomeka /Crédit photo>Adiac>

Depuis 8 ans, la Fomeka organise une cérémonie de remise des bourses d'études et prix aux élèves les plus méritants des collèges et lycées d'enseignement général du public de Pointe-Noire et du Kouilou. Cette année, près de 182 lauréats seront primés et recevront leurs bourses d'études en récompense des efforts fournis, au titre de l'année scolaire 2014-2015, en ayant obtenu des moyennes supérieures ou égales à 14 sur 20.

Cette activité vise à faire la promotion de l'excellence à l'école en encourageant les élèves brillants et méritants. « Nous voulons encore faire rêver ces jeunes qui ont perdu espoir. Des jeunes qui pensent que le devenir du Congo n'appartient que désormais qu'à ceux qui sont les enfants des responsables ou des personnalités. Nous voulons redonner espoir à tous ceux qui ont perdu espoir parce qu'aujourd'hui, 90 % d'entre eux n'ont pas de travail. Il faut encore leur donner espoir et dire qu'on peut encore faire confiance à notre pays. C'est pourquoi nous travaillons depuis 8 ans sans faire trop de bruit en partenariat avec

les directions départementales de l'enseignement primaire et secondaire de Pointe-Noire et du Kouilou », a dit d'emblée Mesmin Kabath.

La Fondation Mesmin Kabath prime les élèves de la 6e à la terminale. Les enfants distingués reçoivent en plus des kits scolaires et autres présents des bourses d'études « Pour bénéficier de nos bourses, il faut être 1er dans son établissement scolaire, il faut avoir une moyenne supérieure ou égale à 14. L'élève qui, de la 6e à la terminale n'occupe que le 1er ou 2e rang, garde sa bourse. Il la perd en cas de résultats en deçà de ceux-ci. Il est remplacé automatiquement par le 1er d'un autre établissement », a-t-il ajouté. Il a précisé que les membres de la Fondation en harmonie avec les responsables de la direction départementale de l'enseignement pri-

maire et secondaire veillent à cela. Selon Mesmin Kabath, l'innovation cette année concerne l'introduction du prix Grand K qui récompense le meilleur professeur de l'enseignement dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Les heureux récipiendaires recevront la somme de 500 000 F CFA chacun. Comme il ne peut y avoir de meilleurs élèves sans de bons responsables, le meilleur chef d'établissement sera aussi distingué. D'autres prix récompensant l'excellence dans l'enseignement sont également à l'étude, a promis le président de la Fomeka qui pense qu'il est temps que l'on parle des gens qui se distinguent par le travail et le mérite. « Il faut quand même qu'on parle des gens qui font bien, il faut qu'il y ait des repères désormais et que chacun dise je veux être comme un tel. Notre pays a perdu ces repères. Aujourd'hui, il n'y a plus de référence. Les références, c'est la médiocrité ou le hasard et réussir devient suspect. C'est une aberration que de résonner ainsi dans un pays où 90 % de la population va à l'église. Comment peut-on penser que la réussite appartient au diable ? On a une Nouvelle République dans notre pays, faisons en sorte que cette nouvelle République soit une République de référence. Tous dans l'unité, travaillons pour que notre pays progresse », a-t-il renchéri. Depuis 2007, la Fomeka a primé 326 élèves ayant bénéficié de la bourse en mettant toujours en avant la promotion des valeurs, de l'excellence et de la méritocratie.

Hervé Brice Mampouya

HINDA

L'administrateur-maire appelle les fonctionnaires à la rigueur au travail

L'appel a été lancé pendant les deux jours de travail, notamment les 12 et 13 janvier, par Élisabeth Mangoko, l'administrateur-maire de cette localité lors d'une série de descentes de travail dans les services déconcentrés de l'État évoluant dans ladite communauté urbaine.

Ces services sont, entre autres, le centre de santé intégré, l'école primaire, le collège d'enseignement général, le Centre d'éducation préscolaire, le cadastre, le sport, la circonscription d'action sociale, le secteur agricole, les mines, les eaux-forêts et la jeunesse.

Deux principaux points objectifs ont motivé cette série de descentes, à savoir faire observer plus de rigueur au travail en cette année 2016, année de dure épreuve économique et financière due à l'effondrement des coûts de pétrole sur le marché international en intériorisant le dernier message à la Nation du président de la République et aussi collecter des données nécessaires pour l'élaboration d'un fichier de l'ensemble du personnel civil de l'État en service à Hinda-centre.

Soulignons que c'est en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'État notamment par l'arrêté n°9491/MATD/CAB portant attribution et organisation des services de la communauté urbaine en date du 30 juin 2011, en son article premier, que l'administrateur-maire a entrepris cette série de descente et cela à la satisfaction de tous les agents.

Faustin Akono

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

La Mancha et l'ASP sauvent l'honneur des clubs ponténégrins en troisième journée

La troisième journée de la plus prestigieuse compétition de football n'a pas souri à la majorité des équipes de la ville océane tant à domicile qu'à l'extérieur. En effet, en dehors de la victoire de la Mancha et de l'ASP qui se sont respectivement imposées face à, Saint-Michel de Ouenzé, 2 buts à 0, et Pigeon Vert, 2-1, l'AS Cheminots, V Club, Munisport, Niko Nikoyé et Pigeon Vert n'ont pas fait sensation le week-end dernier.

La Mancha a remporté sa deuxième victoire consécutive en s'imposant face à Saint-Michel de Ouenzé, 2-0, le 17 janvier au Complexe sportif de Pointe-Noire. Grâce à cet exploit, les protégés d'Éric Mouanda occupent momentanément la troisième place du championnat avec 7 points derrière Diables noirs et Cara qui ont chacun 9 points avec une différence de buts +6 pour le premier et +3 pour le deuxième. La veille de cette rencontre, l'ASP a fêté sa première victoire de la saison face à Pigeon Vert, 2 buts à 1. ASP est 6e à l'issue de cette troisième journée avec 5 points derrière l'AC Léopards (5e) qui compte le même nombre de points mais avec une différence de buts.

Outre les deux victoires ponténégrines, la troisième journée n'a pas souri à l'AS Cheminots qui a perdu son premier match à l'extérieur en s'inclinant au stade-Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville face à Inter Club, 3 buts à 1. Les résultats décroissants de l'AS Cheminots qui pourtant a démarré le championnat sur les chapeaux de roues interpellent le staff technique qui devra corriger ses points faibles avant la 4e journée qui s'annonce encore très difficile pour les poullains du

coach Roddy qui affronteront la JSP déterminée, quant à elle, à figurer dans la cour des grands. Les deux futurs adversaires ont 4 points chacun.

Notons que c'est aussi à Brazzaville que V Club Mokanda a courbé l'échine face à Diables noirs, 0-3. Cette victoire a hissé les Diablotins momentanément à la tête du Championnat. Cependant, V Club qui ne compte qu'un point remporté en deux journées figure avec Etoile du Congo, Pigeon vert, Saint-Michel, Munisport et FC Kondzo sont à un point de Nico-Nicoyé, dernier du championnat à l'issue de cette journée. Cependant, à Pointe-Noire, Munisport a été humilié à domicile par les Jeunes Fauves du Niari, 4-butts à 0, le score le plus large du championnat. Nico-Nicoyé a été défait par Patronage, 1-0 et Pigeon battu par l'ASP, 1-2.

La 4e journée du championnat est prévue, quant à elle, les 20 et 21 janvier dans les différents stades. Il n'y aura pas de déplacement pour V Club et l'AS Cheminots qui joueront leurs prochaines rencontres à Brazzaville respectivement le 20 janvier contre, JST avant le duel Tongo-Etoile du Congo, le 21 janvier JSP/AS Cheminots. Les deux clubs ponténégrins seront rejoints à Brazzaville par la Mancha qui s'opposera à Inter Club. Toujours à Brazzaville, Tongo FC matchera Etoile du Congo. Le 20 janvier à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé reçoit FC Kondzo, Pigeon Vert jouera contre St Michel de Ouenzé. le 21 janvier, Munisport affrontera Diables noirs, ASP sera aux prises avec Cara au stade Denis-Sassou-N'Gusso, les Jeunes Fauves recevront Patronage à Kinkala, ASK sera opposé à AC Léopards. Les rencontres se discuteront le 21 janvier.

Charlem Léa Legnoki

BUTANE

Près de 500 bouteilles de gaz de cuisine saisies par les services de commerce

Les services de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire ont appréhendé, le 15 janvier, près de 500 bouteilles de gaz de cuisine vendues illicitement par un commerçant véreux dans le troisième arrondissement Tié-Tié.

Le commerçant de nationalité congolaise est spécialisé pour la spéculation et la surenchère du prix de vente des bouteilles de gaz de cuisine dans la ville, 10.000 F CFA l'unité à la place du prix officiel de ce produit fixé à 5700 F CFA l'unité. « Les bouteilles de gaz étaient vendues à la sauvette sans obéir aux prix homologués de ce produit, ceci est contraire à la loi 06/94 à son article 23. Un procès verbal en bonne et due forme sera fait signer à cet opérateur économique véreux, ainsi une vente aux prix normaux de ces bouteilles sera organisée conformément aux textes en vigueur », a indiqué Yvon Clai Baboutana, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales du dé-



Vue de bouteilles de gaz saisies par les services du commerce

partement de Pointe-Noire. L'opérateur a aussi saisi cette opportunité pour lancer un appel à d'autres commerçants véreux qui peuvent exister dans la ville. « Plusieurs sanctions sont prévues conformément à ce genre de pratiques susceptibles d'entraîner jusqu'à la fermeture du dépôt de l'opérateur incriminé. Dans les cas de récidive, on pourra aller jusqu'au retrait de l'autorisation de vente du commerçant. J'attire donc par cette occasion l'attention d'autres opérateurs économiques véreux qui ne respectent pas les prix fixés par le ministère du Commerce pour mettre un terme à ces pratiques mafieuses et

les contrôles seront intensifiés, les brigades seront debout, en alerte en vue de mettre la main sur ces opérateurs économiques mafieux qui font de la surenchère des produits à Pointe-Noire conformément aux orientations du ministère du Commerce et des Approvisionnements », a-t-il indiqué. Notons que cette façon de faire amplifie la rareté de gaz au niveau des stations de vente et chaque jour qui passe on constate quelques affluents de Ponténégrins devant ces dites stations à la recherche de gaz qui de plus en plus est devenu une denrée difficile à avoir.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Diablies noirs et Cara en pôle position

Diablotins et Aiglons sont provisoirement premiers au classement avec une parité chiffrée à 9 points. Seul le goal average les différencie : +6 pour Diablies noirs et +3 pour le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara). Le point de la troisième journée.

Après avoir défilé V. Club de Pointe-Noire 3-0, en clôture de la troisième journée, Diablies noirs a totalisé neuf points. En additionnant bien-sûr ses victoires face à AS Kimbonguila de Kinkala (département du Pool) 1-0 lors de la première journée et devant la Jeunesse Sportive de Talangai (JST) 2-0 à l'occasion de la deuxième. Cinq buts marqués en trois matchs contre un seul encaissé, les diablotins font un parcours sans faute jusque-là. Le plus dur reste à faire.

La même chose pour Cara qui a aligné trois victoires en autant de rencontres : 2-1 devant la Jeunesse Sportive de Poto-poto (JSP), 1-0 face à AS Kimbonguila. Puis, la victoire

face Etoile du Congo 3-2 dans un derby âprement disputé. Après l'ouverture du score par les Stelliens, Cara est revenu à la marque avant de prendre le dessus en doublant la mise. A sept minutes de la fin de la rencontre, Etoile du Congo est revenue à la marque. La mission n'était pas encore accomplie pour les Aiglons qui tenaient à plier l'adversaire. Chose faite trois minutes avant le coup de sifflet final.

Les autres résultats...

Les militaires de l'Inter club ont refusé de courber l'échine deux fois successives. Après leur défaite face Patronage 0-2 lors de la deuxième journée, ils ont relevé la tête en infligeant



L'équipe de Cara

une défaite de 3-1 à l'AS Cheminots. L'Association Sportive Ponténégrine (ASP) qui avait enregistré deux nuls vierges

à JST en concédant un nul de zéro but partout. C'en est là, la meilleure performance de ce club du chef-lieu du département du Pool, en trois matchs, après ses deux défaites consécutives face à Diablies noirs 0-1 et Cara par le même score. Dans l'autre rencontre, JSP a infligé une défaite de 3-0 à Tongo FC.

A Pointe-Noire, Saint Michel de Ouénzé (SMO) a effectué un déplacement périlleux. Face à La Mancha, l'équipe du 5ème arrondissement de Brazzaville s'est inclinée 0-2. Le nul concédé, bien avant, devant V. Club n'a pas suffi à la consoler quand on sait que l'objectif de SMO était d'emporter les six

points pour ces deux premiers matchs dans la ville océane. Par ailleurs, Patronage a réussi sa sortie face à Nico nicoyé

Première victoire de l'AC Léopards...

Il fallait attendre la troisième journée pour voir les Fauves du Niari signer leur première victoire. Le premier nul face à Nico nicoyé (0-0) puis le second devant les Jeunes Fauves 1-1, ont attisé la rage de vaincre de l'AC Léopards de Dolisie, champion en titre à la recherche d'un nouveau sacre. Lors de la troisième journée donc, FC Kondzo en a fait les frais. L'équipe de la capitale de l'or vert l'a emporté 3-0.

Rominique Nerplat Makaya



L'équipe de Diablies noirs

HANDBALL

Le Congo pourrait abriter le Championnat d'Afrique en 2018

« Le pays réunit les conditions pour organiser l'une de nos prestigieuses compétitions », a déclaré le président de la Confédération africaine de la discipline (Cahb), Arémou Mansourou. Le dernier mot revient au Conseil d'administration de la Cahb qui se prononcera, le 28 du mois en cours au Caire en Egypte, a précisé ce dernier.

Pour les compétitions continentales de handball prévues en 2018, la Cahb a parcouru plusieurs pays pour la qualité des installations. « (...) A la limite, nous avons suscité l'envie de revenir au Congo. Le ministre congolais des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, nous a tendu une oreille attentive », a fait savoir Arémou Mansourou au sortir d'une audience avec le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, le 16 janvier à Brazzaville. Loin d'être en campagne pour la candidature du Congo, a-t-



Le président de la Cahb s'exprimant sur la question crédit photo Adiac

il souligné à grand trait. Au cas où le Congo serait désigné, ce sera alors la deuxième

fois pour ce pays d'abriter le Championnat d'Afrique des nations après l'édition de 1979 dans les deux versions. Par ailleurs, le Congo a déjà organisé, plus d'une fois, le Championnat d'Afrique des clubs champions de handball : 1983 et 1990. À l'époque le pays a relevé le pari de l'organisation alors qu'il n'était pas doté des infrastructures sportives comparables à celles d'aujourd'hui. Il est donc permis de croire qu'avec des installations sportives actuelles, le Congo ne serait pas un mauvais choix. « (...) Les installations sportives construites au Congo sont à la disposition de la jeunesse sportive africaine », a rassuré Denis Sassou N'Guesso.

R.N.M.